

DÉBAT PUBLIC SUR UN PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES

Compte-rendu intégral
Mercredi 9 octobre 2024

SALLE/ADRESSE : Grande-Synthe

PARTICIPANTS : 80 participants dans la salle

DÉBUT > FIN : 18h à 20h15

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	Luc MARTIN	CPDP
Mme	Dominique LANCRENON	CPDP
Mme	Nathalie DURAND	CPDP
M.	Régis GUYOT	CPDP
M.	Jacques ROUDIER	CPDP
M.	Jean-Michel STIEVENARD	CPDP
M.	Jean-Raymond WATTIEZ	CPDP

Animateurs :

M.	David PROTHAIS	Animateur
Mme	Shirine OMARI	Animatrice

Intervenants :

Mme	Nathalie DESMAZIERES	Première adjointe au maire de GrandeSynthe
M.	Éric VIDALENC	ADEME
M.	Laurent CANTAT-LAMPIN	RTE
Mme	Rebecca WANGLER	Virage Énergie
M.	Paulo Serge LOPES	Virage Énergie
M.	Guillaume DEZOBRY	Université d'Amiens
M.	Antoine MÉNAGER	EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

M. David PROTHAIS - Animateur

Mesdames et messieurs, rebonsoir. Il est 18h03. Nous vous avons promis de démarrer à l'heure. Nous le faisons avec seulement quelques petites minutes de retard. Bienvenue à tous et toutes pour cette réunion thématique, la première réunion thématique du débat public sur le projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines. Je dis première réunion thématique puisqu'il y a eu une réunion d'ouverture le 17 septembre à Gravelines qui a permis de poser le cadre du débat public et des rencontres qui sont organisées pendant plusieurs mois. Là, nous rentrons sur un sujet. Vous le voyez à l'écran, je ne sais pas si vous le voyez très bien, « Énergie électrique, de combien avons-nous besoin ? Quelles sont les alternatives à la production nucléaire ? » C'est donc l'une des sept questions du débat que nous allons traiter ce soir.

Peut-être pour me présenter rapidement et présenter l'équipe d'animation, nous avons ici présent Luc MARTIN, président de l'équipe du débat. Il préside l'équipe qui organise tout le débat et cette soirée sera coanimée par Shirine OMARI à mes côtés et moi-même tout au long de la séquence. Également, à côté de Luc Martin, nous avons Jean-Michel STIEVENARD et Dominique LANCRENON qui sont également membres de l'équipe du débat et qui ont conçu cette réunion particulièrement. Ils seront donc à nos côtés pour toute la soirée pour suivre un petit peu la teneur des présentations et, bien sûr, des échanges avec la salle.

Nous avons le plaisir et l'honneur d'être ici à Grande Synthe et, avant de commencer, nous voulions passer la parole à Madame Nathalie DESMAZIERES qui est première adjointe au maire de Grande Synthe pour un mot d'accueil républicain, si vous le voulez bien. Allez-y, cela fonctionne, je pense. Tenez, prenez mon micro aussi.

Mme Nathalie DESMAZIERES – Première adjointe au maire de Grande Synthe

Je pense que tout le monde m'entend. Bonsoir à tous. J'ai par habitude de préparer mes interventions par écrit.

Mesdames et messieurs, il me revient aujourd'hui d'introduire ce débat public concernant le projet de construction d'une paire de réacteurs, EPR2, sur le site de Gravelines. Avant d'entamer mon propos, je tenais, en ma qualité de première adjointe, d'excuser l'absence de Martial BEYAERT, maire de Grande Synthe, conseiller régional des Hauts-de-France et vice-président de la communauté urbaine de Dunkerque. Le débat de ce soir porté par le Centre national du Débat public, le CNDP que je remercie, s'inscrit dans une procédure légale inscrite dans le Code de l'environnement. Son objectif principal est de permettre la participation des citoyens au processus des politiques publiques portant des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Ces onze débats thématiques organisés depuis le 17 septembre dernier et jusqu'au 14 janvier 2025 doivent permettre d'entendre et prendre en compte la parole de chacune et chacun, l'expression de leur point de vue argumentée afin d'apporter un éclairage qualitatif aux porteurs du projet en mesurant, par cette prise en compte de la parole de nos citoyens, les impacts, les caractéristiques d'une politique publique, mais aussi de leur pertinence et de leur opportunité.

Le thème du débat de ce jour concernant la production d'électricité posera la question suivante, « Le projet de construction des EPR2 sur le site de Gravelines est-il la solution pour satisfaire les besoins d'électricité au niveau national, régional et local ? » accès autour de trois points, le cadre législatif, les besoins au regard de l'installation des industries existantes et à venir, ainsi que leur processus de décarbonation. Et enfin, les moyens déployés au regard de ces besoins, à savoir le développement des énergies renouvelables et/ou le mix énergétique.

Le débat de ce soir s'inscrit dans une volonté de débat démocratique au regard des enjeux pour notre territoire, mais également de celle de notre planète. L'urgence est là. Planifier ou subir le changement climatique, voilà le carrefour auquel est arrivée l'humanité. L'immense travail du GIEC valorisant l'apport inestimable de scientifiques du monde entier nous alerte sur la gravité des conséquences de ce changement et nous permet d'affirmer qu'une transformation radicale peut préserver l'habitabilité de la Terre et être bénéfique à toutes et à tous. Ce grand défi qui est la lutte contre le changement climatique ne pourra être relevé que dans la justice sociale et la coopération internationale. Votre participation nombreuse ce soir doit également permettre de répondre à ces enjeux de notre société et au-delà, la nécessité de notre pays de permettre le débat. Je vous remercie.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci, Madame DESMAZIERES. Avant de rentrer dans le vif du sujet de ce soir, vous l'avez bien introduit et nous allons nous focaliser sur les questions énergétiques en lien avec le changement climatique, il

y a Monsieur MARTIN, président de l'équipe du débat, qui voudrait faire un petit mot d'actualité plus générale sur le débat. Monsieur MARTIN, c'est à vous.

M. Luc MARTIN - CPDP

Mesdames, Messieurs, bonsoir. Ravi de vous accueillir pour ce deuxième temps fort du débat qui a donc débuté, si nous pouvons passer le petit slide, le 17 septembre dernier. Nous avons eu 370 participants et je remercie déjà tous ceux qui étaient déjà venus à ce moment-là. Le débat se poursuit notamment sur le site internet. Sur la plateforme participative, 14 questions sont déjà en ligne et vont pouvoir bénéficier de réponse. Nous avons déjà un premier cahier d'acteurs qui est intervenu. C'est un moment important et je rappelle que toutes les entités, associations et collectivités locales peuvent contribuer par un message spécifique et que nous pouvons aider à calibrer par la présence et par la réalisation de ces cahiers d'acteurs. Sur les réseaux sociaux, vous êtes nombreux à être très actifs puisque 1 300 abonnés suivent ce débat régulièrement. Nous avons mis en place cette innovation très particulière de vérification des faits, une cellule de vérification des faits et controverses techniques. Lors de la première réunion, nous avons identifié trois points qui faisaient débat. La cellule s'est donc mise en marche et a rendu son travail ce matin. Sur notre site internet, vous trouverez le rendu des trois thèmes que nous avons portés à sa connaissance pour avancer dans le débat. Ce débat est vivant. Nous allons construire une nouvelle pierre ce soir. Je vous remercie de votre écoute.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci, Monsieur MARTIN. Nous allons rentrer dans l'objectif de ce soir et le programme de la soirée. Un petit mot rapide de ma part. Les objectifs de la rencontre, je l'ai dit tout à l'heure, c'est vraiment de présenter les enjeux liés à l'évolution des besoins énergétiques et la production d'électricité qui en fait partie au niveau national, régional, mais aussi local. Vous allez voir. Il y a des présentations à différentes échelles de réflexion. Nous allons discuter de différents scénarios de mix énergétique et de mix électrique pour répondre à ces besoins et débattre du coup d'un aspect important du débat public qui est de l'alternative éventuelle à ce projet d'EPR2. Il faut pouvoir décider du projet en ayant conscience et connaissance des différentes alternatives qui pourraient lui être opposées. C'est vraiment un temps que nous souhaitons participatif. L'idée est que vous puissiez toutes et tous poser le maximum de questions, partager vos avis. C'est important de le dire. C'est ouvert vraiment à un certain nombre d'acteurs associatifs et économiques, mais aussi au grand public. C'est un temps pour le grand public, pour les habitants et les habitantes de Grande Synthe et des alentours pour vraiment débattre de ce projet.

Le déroulé, nous sommes dans le mot introductif. Nous en avons bientôt terminé. Il va y avoir un certain nombre d'éléments de contexte qui vont être posés avec une petite vidéo de présentation du projet d'EPR2 à Gravelines pour que nous partagions toutes et tous le même niveau d'information, une petite présentation du débat par Dominique LANCRENON ici présente qui reviendra sur l'organisation et surtout, qui va faire un retour sur les contributions des lycéennes et lycéens qui ont travaillé dans cette salle cet après-midi autour de la table. Elle en dira un petit mot tout à l'heure. Nous aurons aussi une présentation du contexte réglementaire. Ce sont des éléments pour bien comprendre sous différents angles de quoi nous pouvons parler ce soir.

Par la suite, nous aurons deux séquences à chaque fois avec une table ronde avec une quinzaine de minutes accordées à nos intervenants pour qu'ils puissent présenter, dans un premier temps, déjà les besoins. De quelle énergie, de quelle électricité avons nous besoin d'ici 2035, d'ici 2050 ? Il y a plusieurs scénarios qui vous seront présentés. Et puis, la parole vous sera donnée. Les micros circuleront devant, au milieu et derrière pour que vous puissiez poser vos questions, partager vos réactions et donner votre avis. Nous referons l'exercice, non pas par rapport au besoin en électricité, mais par rapport au scénario de production. Comment nous produisons cette électricité ? Il y a le nucléaire. Il y a d'autres sources d'énergie. Comment ces sources peuvent-elles s'articuler ? Quels sont les objectifs que nous pourrions nous fixer ? Avec là aussi, 15 minutes, trois interventions et des temps d'échange avec le public, puis un petit mot de conclusion. Nous avons démarré à peu près à l'heure. Nous allons essayer de terminer vers 20 heures. C'est le format que la commission souhaite défendre. Nous ne pourrions pas y passer la nuit, voire plusieurs mois, voire des thèses entières, mais ce soir, nous allons passer 2 heures sur le sujet.

J'en profite pour présenter rapidement les intervenants, mais Shirine ici présente y reviendra. Nous avons une diversité d'intervenants. La Commission nationale du débat public, nous vous l'avons présentée, mais il y aura une intervenante qui reviendra sur le contexte réglementaire notamment. Nous avons l'ADEME, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie qui est présente, ainsi que RTE, réseau de transport d'électricité, avec deux personnes qui viendront présenter des scénarios énergétiques et électriques. Nous avons Virage Énergie avec deux personnes également qui viendront présenter et parler de sobriété et de scénario alternatif, c'est prévu autour des tables rondes, ainsi qu'un maître de conférences en droit public qui viendra intervenir pour apporter un certain nombre de

compléments sur les questions de l'énergie nucléaire. Je n'en dis pas plus. Cela se déroulera assez naturellement pendant les tables rondes.

Les règles du jeu que je vous propose sont assez simples. Je vous propose que l'on adopte quelques règles collectives de bienveillance et d'accueil respectueux de la parole de chacun. Ce sont des sujets clivants. Nous ne sommes pas forcément d'accord sur la question du nucléaire ou sur les autres sources d'énergie, mais nous sommes là pour nous entendre, pour dialoguer. Nous pouvons dire les mêmes choses avec respect et bienveillance, sans aucune difficulté entre vous, vis-à-vis des intervenants, des animateurs et animatrices éventuellement. C'est la première chose. Nous sommes là pour échanger le maximum d'arguments. Ce sont les arguments qui comptent et qui pèsent dans le rapport de la CNDP puisque ce sont les arguments que vont récapituler toute la commission dans le compte rendu qui sera fait à l'issue de tous ces débats. Nous essayerons, et vous pouvez nous alerter en tant qu'animateur s'il y a des termes un peu complexes. Nous essayerons d'avoir un langage le plus accessible possible pour toutes et tous. C'est important. Concision et respect des temps de parole. Nous aurons un petit chrono pour que les intervenants tiennent dans les 15 minutes. Ils ont des timings un peu différents ; mais l'objectif est de tenir dans 15 minutes. Lorsque nous ferons des échanges avec la salle, nous vous proposons, pour que le maximum de personnes puisse s'exprimer, que vous puissiez poser vos questions en deux minutes et les intervenants n'auront pas plus de 2 minutes pour vous répondre. Comme ça, ce sera équilibré dans les échanges et nous pourrons bien faire circuler les micros en donnant la parole à celles et ceux qui ne se sont pas exprimés en priorité pour que, et vraiment, vous êtes très nombreux ce soir, le maximum de personnes puisse prendre la parole.

La transparence est un principe important. La réunion est filmée. La vidéo sera diffusée sur le site, non pas en direct, mais en différé sur le site du débat. Il y aura aussi un compte rendu, une transcription intégrale de tous les propos, les supports de présentation des intervenants. Tout cela sera mis en ligne à l'issue du débat. Par souci de transparence, les intervenants se présentent. Nous nous présentons et nous vous invitons à vous présenter quand vous prenez la parole puisque vous parlez aujourd'hui en tant que citoyennes et citoyens. C'est important de le préciser. Comme je l'ai dit, tous les échanges seront tracés. S'il y a des questions qui ne peuvent pas être posées parce que vous n'avez pas eu la parole ou parce que vous souhaitez une réponse à l'écrit, pensez au site internet. C'est un outil. Monsieur MARTIN l'a dit. Il y a déjà 14 questions en réponse et vous pouvez en poser un nombre important sans difficulté. La plateforme est faite pour cela. Est-ce que cela vous convient, comme règles ? Pas d'objection à ce que nous les respections collectivement ? Nous nous en portons garants, mais nous comptons sur vous pour les respecter tous ensemble.

Je vous propose après un petit temps pour faire connaissance. Nous n'allons pas faire le tour de la salle pour vous donner la parole, sinon je ne vais pas respecter les 2 heures de réunions. Des petites questions à main levée, si vous le voulez bien, par rapport à pourquoi vous êtes là et qui vous êtes. Je vous invite à lever la main si, par exemple, vous représentez ou vous êtes sympathisant d'une association, quelle qu'elle soit, locale ou environnementale. On voit qu'il y a plusieurs mains levées. Est-ce qu'il y a des gens qui travaillent dans le domaine énergétique ? Un certain nombre de mains également. Est-ce qu'il y a des agents de collectivité, d'institution ou d'administration nationale ? Oui. Est-ce qu'il y a des élus ? Nous avons vu Madame. Quelques élus. Très bien. Qui n'a pas levé la main ? Probablement parce que vous êtes, parmi vous, habitantes et habitants de Grande Synthe ? N'hésitez pas à lever la main. Est-ce qu'il y a des gens d'ici ? Oui. Est-ce qu'il y a des gens du Dunkerquois ? Plus largement ? Des Hauts-de-France ? Allez, nous élargissons très vite. On voit qu'il y a une diversité de public. C'était l'occasion de que je puisse le voir et que vous puissiez le voir entre vous. C'est intéressant, c'est ce qui fait le cœur du débat public que de croiser les regards, que l'on soit habitant, acteur du domaine énergétique ou membre d'associations. Nous sommes là pour confronter les points de vue.

Pour passer à la suite, avant de démarrer vraiment les échanges, nous voulions proposer à la régie de passer une petite vidéo de 3 minutes et quelques, je crois, qui a été réalisée par les maîtres d'ouvrage du projet EDF et RTE qui présente le projet d'EPR2 à Gravelines de manière générale.

Diffusion d'un film

M. David PROTHAIS - Animateur

Voilà en quelques minutes un condensé de présentation du projet EPR2 à Gravelines qui est mis en débat. Nous allons rentrer progressivement dans le sujet. Je vais passer la parole à Dominique LANCRENON, membre de l'équipe du débat, pour revenir un petit peu sur le débat public et puis sur les travaux des lycéens cet après-midi qui ont bien travaillé, me semble-t-il.

Mme Dominique LANCRENON - CPDP

Tout à fait. Un débat, pour quoi faire ? Eh bien pour nous informer tous et qu'un maximum de personnes y participe. Ensuite, pour en rendre compte. C'est-à-dire qu'il y a une traçabilité des paroles des uns et des autres à travers tous les échanges sur le site internet, mais aussi à travers tous les échanges que nous avons dans nos réunions. Ce rapport est rédigé par l'équipe du débat. Les maîtres d'ouvrage EDF et RTE sont tenus de répondre ensuite et c'est seulement après que la décision du projet est prise ou pas. Voilà l'équipe du débat qui est présente en partie dans la salle ici. Vous voyez Nathalie DURAND qui va, en particulier, s'occuper de la réunion demain de Calais sur la formation, Régis GUYOT et Jacques ROUDIER qui sont dans l'équipe et qui forment un tandem sur toutes les questions à la fois économiques, techniques et sécurité, JeanMichel STIEVENARD qui fait équipe avec moi pour la réunion de ce soir et quelques autres, JeanRaymond WATTIEZ qui fait équipe avec Nathalie, et notre président, Luc MARTIN.

Cet après-midi, nous avons vu peut-être un peu plus que 37 jeunes, je ne sais pas, mais en tout cas, la salle était bien remplie. Nous leur avons laissé une heure pour travailler sur quelques questions et nous dire en gros les constats, les questions, les inquiétudes et les propositions qu'ils souhaitaient faire par rapport aux questions que nous leur posions sur le projet et comment ils ressentaient ces impacts, sur les enjeux, les alternatives au projet, sur les besoins par rapport au projet. Nous sommes donc bien dans nos questions de ce soir, mais en plus, nous avons rajouté des questions sur l'environnement et le changement climatique. Tous leurs travaux sont affichés ici et vous aurez l'opportunité d'aller les regarder. Moi, je vais essayer de vous faire cela très rapidement.

D'abord, au niveau des constats, croissance de l'emploi. Très important. Derrière, ce sont les EPR, mais ce sont toutes les activités industrielles du territoire. Ce sont toutes les activités induites pour que le territoire s'adapte, y compris le réseau électrique. Tout cela va donc transformer la ville, les villes du territoire. Deuxième constat, cela va transformer le paysage. Après, il y a eu un constat qui m'a amusé et qui est les différents points de vue en fonction des générations. Ils nous ont dit que les vieux avaient tendance à plutôt râler sur le territoire. Vous verrez comment ils l'ont écrit. Les maires sont heureux et les jeunes se sont définis comme ados. Effectivement, ils sont en terminal. Ils disent que c'est un truc de « ouf » et un truc de « ouf », j'ai compris que c'était quelque chose d'enthousiasmant dans ce qu'ils voulaient décrire. Dans les questions qu'ils nous ont posées, c'est « Comment former toutes les personnes dans tous les domaines nécessaires, technique, transport, service, logement ? » parce qu'ils nous ont bien décrit une transformation du territoire très importante. « Comment acheminer tous les matériaux nécessaires pour cette transformation ? » Je vais vite. Les inquiétudes, risque de surpopulation par rapport aux gens d'ici, crainte d'un emballement de la croissance par rapport aux capacités du site, crainte aussi des risques climatiques avec la sécheresse par rapport au fonctionnement des EPR, les inondations, les tempêtes, crainte des accidents et des réactions en chaîne, inquiétudes sur les déchets qui sont revenus aussi fréquemment, leur gestion dans le temps et en volume, inquiétudes sur les ressources naturelles disponibles pour construire cet ensemble industrie et ville, inquiétudes du bruit aussi, ça, on ne l'avait pas encore entendu, et de la pollution et des bouchons, inquiétudes aussi de l'uranium qui vient de très loin et de la sécurité d'approvisionnement, en particulier dans le contexte de la guerre en Russie.

Les propositions, enfin, et je termine là, dans les propositions, il y a une proposition très sage de trouver un équilibre entre les différentes énergies, les transports, le logement, l'industrie et développer l'économie circulaire pour les matériaux pour éviter d'épuiser nos ressources, développer plutôt les énergies renouvelables moins dangereuses par rapport aux risques du changement climatique, réduire nos besoins en isolant mieux et en consommant moins d'énergie, renforcer les protections des EPR par rapport au changement climatique. Voilà. Je termine.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Nous voyons que les lycéennes et les lycéens ont vraiment balayé l'ensemble des enjeux du projet et il y a plusieurs sujets sur lesquels nous allons pouvoir approfondir certains axes. On parlait de la sobriété à la fin, du mix électrique ENR versus nucléaire. Cela fait partie des sujets de ce soir. Merci, Dominique. Nous allons passer maintenant à une première intervention pour toujours poser un petit peu le cadre du débat. Isabelle BARTHE va faire une petite intervention vidéo qu'elle a pu enregistrer pour cette réunion, ne pouvant pas venir malheureusement ce soir. Juste pour la présenter en deux mots, elle a été membre de l'équipe du débat qui s'est chargée du débat public qui a eu lieu il y a quelques années sur le programme EPR2 en général, le programme EPR2 nucléaire, et le projet de Penly en Normandie qui est un autre site nucléaire que vous connaissez peut-être et qui a fait l'objet d'un débat public relativement similaire à celui de ce soir, si ce n'est qu'il devait aussi débattre du programme en général. C'était un débat public qui portait sur deux objets. Par ailleurs, elle est garante et désignée par la CNDP pour mener une concertation sur la programmation pluriannuelle de l'énergie, la PPE, elle nous en dira un petit mot, et la stratégie nationale bas carbone, la SNBC. Derrière ces

acronymes, il y a des textes législatifs qui doivent produire et fixer les orientations au niveau de l'État en termes de production d'énergie et de production d'électricité. Ce sont donc des textes importants, mais je n'en dis pas plus et j'invite la régie à passer la vidéo pour qu'elle apporte ces éléments de contexte importants.

Mme Isabelle BARTHE – CPDP (diffusion d'une vidéo enregistrée)

Merci. Bonsoir à toutes et à tous. Désolée de ne pas être parmi vous ce soir, mais j'espère que mon témoignage permettra d'enrichir vos débats. Je me présente. Je m'appelle Isabelle BARTHE, garante de la concertation à venir portée par le gouvernement sur les projets de programmation pluriannuelle de l'énergie et de stratégie nationale bas carbone. Si vous voulez bien, en quelques minutes, je vais tâcher de vous indiquer ce qui ressort du débat public de 2022-2023 sur le programme EPR2 et également donner un petit peu des éléments de contexte pour comprendre les interrogations qui restent ouvertes et qui devraient être de nature à éclairer votre débat. D'abord, le débat public sur le programme EPR2 et le nouveau programme nucléaire s'est tenu en fin 2022, début 2023 et pratiquement, en parallèle, une concertation a été organisée par le gouvernement qui s'appelait « Notre avenir énergétique se dessine maintenant ». Elle a eu lieu également fin 2022-2023 et elle était accompagnée par un comité de garantie désigné par la CNDP, parmi lesquels la vice-présidente et le vice-président de la CNDP, d'ailleurs, étaient présents. Ces deux éléments de contexte étaient donc censés éclairer les débats parlementaires à venir sur le projet de loi portant sur la programmation énergétique de la France. Ces éléments là permettent de mettre en lumière des questions qui sont restées sans réponse pour lesquelles, d'ailleurs, la CNDP a demandé, en séance plénière le 4 septembre, des précisions pour éclairer les débats publics sur les projets EPR2 de Gravelines dont vous êtes en train de débattre et sur ceux du Bugey, et également sur la consultation à venir sur la programmation pluriannuelle de l'énergie et la stratégie nationale bas carbone.

Les précisions qui ont été demandées à l'issue du débat EPR2 de Penly sont à peu près de quatre grandes familles. D'abord, ce que le public a demandé, c'est qu'il y ait une présentation claire de l'enchaînement des textes de loi et des règlements nécessaires pour pouvoir mettre en œuvre le programme de nouveau nucléaire puisqu'il y a en ce moment un certain flou sur ces enchaînements de loi. La programmation pluriannuelle de l'énergie actuelle ne prévoit pas de nouveaux programmes nucléaires. Ensuite, deuxième grande famille de précisions à apporter, l'économie du programme EPR2, des interrogations quand même sur les éléments de financement et de coûts de production et également, la maîtrise des risques de dérive de ces éléments financiers, notamment à la lumière des retours d'expérience sur les EPR actuels et en particulier l'EPR de Flamanville. Ensuite, autre grande famille d'interrogations, les conséquences de ce programme d'EPR2 sur toute la chaîne, l'ensemble, ce que l'on appelle le cycle du combustible, c'est-à-dire de la production d'uranium jusqu'à sa combustion et ensuite, la gestion des matières et déchets radioactifs, avec des questions sur l'autonomie énergétique puisque la France ne produit pas d'uranium. Dans un contexte géopolitique assez instable, comment est-ce que tout cela est anticipé ? Puis, des interrogations sur les installations futures de gestion des combustibles usagers et des déchets qui seraient nécessaires pour répondre aux besoins nouveaux, générés par ce nouveau programme. Enfin, une dernière grande famille d'interrogations portée par le public sur lesquels les réponses sont attendues, ce sont des questions liées aux changements climatiques et aux risques d'épisodes caniculaires accrus, aux risques de submersion et aux conséquences possibles de ces événements sur des fonctionnements de centrale nucléaire située pour la plupart soit sur des côtes, soit en bord de cours d'eau. C'étaient donc les grandes familles d'interrogations qui restaient, suite à la fois au débat public et à la concertation plus large sur l'avenir énergétique de la France.

Ensuite, sans entrer dans les détails, et vous aurez sans doute ce soir des discussions avec des services de l'État et des juristes, en gros, ce qu'il faut savoir, c'est que depuis la loi de 2015 qui porte sur la transition énergétique pour la croissance verte, il y a deux outils qui permettent d'encadrer à moyen et à long terme la politique de la France en matière d'énergie et de climat, c'est la programmation pluriannuelle de l'énergie et la stratégie nationale bas carbone. La programmation pluriannuelle de l'énergie, PPE, permet d'établir les priorités d'action publique dans le domaine de l'énergie pour les dix années à venir et fixe le cap pour l'ensemble des filières énergétiques, les renouvelables, fossiles et nucléaires, avec une actualisation prévue tous les cinq ans. La stratégie nationale bas carbone, SNBC pour son petit nom, définit plus largement la trajectoire de la France pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 et donne des orientations pour mettre en œuvre ce que l'on appelle la transition bas carbone dans les grands secteurs d'activité, que ce soit le transport, le logement, l'industrie, l'agriculture, l'énergie et les déchets. Elle fixe ce que l'on appelle des budgets carbonés, c'est-à-dire des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre à ne pas dépasser par période de cinq ans. Voilà en très gros. Je pense que les représentants de RTE pourront vous en dire plus sur les scénarios notamment qui ont permis d'établir ces stratégies. Ces textes doivent permettre à la France de respecter ses objectifs en termes d'émissions de gaz à effet de serre et notamment de

respecter les engagements aussi pris par l'Europe. La question qui reste ouverte, c'est qu'en principe, ces grandes orientations auraient dû être déterminées par la loi de programmation énergie-climat qui aurait été censée être votée au plus tard en juillet 2023. Cette loi, pour l'instant, n'a pas été votée. Voilà les éléments d'interrogations que le public a portés dans les débats qui ont eu lieu en 2022-2023 et qui restent ouverts. Ces questions ont été rappelées par la CNDP dans sa note de septembre 2024. Pour ce qui est de la concertation sur la programmation pluriannuelle de l'énergie et sur la stratégie nationale bas carbone, normalement, elle devrait démarrer prochainement, mais c'est une procédure qui est initiée par le gouvernement et nous attendons des précisions sur le calendrier et sur les modalités à ce jour.

M. David PROTHAIS - Animateur

Voilà pour ce mot sur le contexte réglementaire. Ce n'est pas simple. Vous avez vu qu'il n'y a pas mal d'acronymes et de dates. Il y a un certain nombre de questions et il y a des réponses qui sont attendues au niveau national pour fixer un certain nombre d'orientations. Nous rentrons dans le vif du sujet. Première séquence sur les besoins en électricité. Je vais passer la parole à Shirine pour animer cette première table ronde.

Mme Shirine OMARI - Animatrice

Merci. Je vais inviter les intervenants et intervenantes de la première table ronde à nous rejoindre juste ici. Nous accueillons Monsieur Éric VIDALENC qui est directeur régional adjoint de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, plus connue sous le nom de l'ADEME, Monsieur Laurent CANTATLAMPIN, délégué régional de RTE dans les Hauts-de-France et Madame Rebecca WANGLER qui est cheffe de projet planification territoriale chez l'association Virage Énergie. Dans cette table ronde, nous allons vraiment rentrer dans le vif du sujet et identifier les besoins en énergie. Je vous propose d'entendre tout d'abord Monsieur VIDALENC. L'ADEME a réalisé quatre scénarios pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone en 2050. Est-ce que vous pourriez nous les présenter et nous préciser ce qu'ils impliquent en termes d'évolution des besoins en électricité ? Je vais vous passer...

M. Éric VIDALENC - ADEME

J'en ai une, je crois, si elle marche. Bonsoir à tous. L'ADEME, en 2019, nous avons lancé un travail de prospective collectif qui a mobilisé une centaine d'experts, des ingénieurs des économistes, des sociologues des spécialistes des sols, de moteurs des véhicules et de l'isolation des logements pour construire quatre scénarios qui visaient à atteindre la neutralité carbone, neutralité carbone inscrite dans la loi depuis 2019, loi énergie climat. C'est donc un objectif qui est dans la loi. Quand nous lançons cet exercice, nous avons une SNBC 2, une stratégie nationale bas carbone qui existe, on atteint la troisième comme cela vient d'être dit, mais nous n'avons pas des chemins très précis pour atteindre cet objectif à 2050.

En deux mots, qu'est-ce que c'est, la neutralité bas carbone ? C'est vraiment l'une des raisons principales de toute la discussion que nous avons ce soir. C'est, en gros, en 30 ans, sortir des énergies fossiles. On entend souvent « Oui, la France est déjà décarbonée, elle a fait ce qu'il fallait avec le développement du parc nucléaire ». En fait, les deux tiers de l'énergie consommée en France sont fossiles. Pourquoi ? Parce que l'électricité, ce n'est que 25 % de toute l'énergie que nous consommons et 75 %, c'est pour se déplacer, pour se chauffer et pour produire des choses. Il reste donc beaucoup à faire. De manière illustrative, la neutralité carbone, c'est passé d'un monde où l'on émet des gaz à effet de serre en termes significatifs. Nous les réduisons un petit peu. Ça, c'était l'objectif de Kyoto. Depuis la COP de Paris, l'objectif, c'est ça. C'est le 0 émission nette qui est le synonyme de la neutralité carbone. En gros, si nous voulons éviter de dépasser le + 2 degrés à l'échelle mondiale, il faut atteindre le 0 émission nette. Réduire tellement les émissions que les écosystèmes, les puits naturels, sont capables de compenser ce que nous continuons à émettre avec quelques puits technologiques. C'est vraiment ce qui structure tous nos scénarios et toute la discussion.

Ces scénarios, nous avons choisi de les construire à partir du rapport spécial du GIEC de 2019, le rapport produit par le GIEC suite à l'accord de Paris, là où tous les pays se sont mis d'accord pour dire « OK, il faut que nous limitions à plus de degrés, le réchauffement ». Ils existent à l'échelle mondiale. Nous nous sommes dit que nous allions les transposer à l'échelle française. Pourquoi sont-ils intéressants, ces quatre scénarios ? Parce qu'ils explorent des chemins très contrastés pour atteindre cette neutralité carbone avec la sobriété, avec l'efficacité énergétique, avec la décarbonation des moyens de production et avec des puits de carbone. Dans chacun de nos scénarios, nous mobilisons ces technologies avec une intensité plus ou moins forte. Le premier, typiquement, c'est là où nous allons aller plus loin sur la sobriété. Pour prendre un exemple très concret qui va avoir des impacts sur ce que nous allons discuter ce soir, le parc de véhicules. Il est quasi intégralement électrifié dans tous nos scénarios. C'est l'un des points communs. Pour nous, nous ne pouvons pas atteindre la neutralité

carbone sans électrifier la mobilité, mais dans le scénario S1, parce que l'on est sobre, parce que l'on arrête de vouloir posséder un véhicule que nous laissons à l'arrêt 95 % du temps, nous sommes capables d'avoir uniquement 20 millions de véhicules. Je dis « uniquement », parce qu'aujourd'hui, nous en avons plus de 35 millions en France. Dans un scénario comme le S4, on continue à acheter de plus en plus de voitures parce que nous trouvons que c'est bien et que cela correspond au modèle dominant et nous avons plus de 40 millions de véhicules. Un exemple très concret de ce qu'il y a derrière les narratives et derrière les histoires de ce scénario, ce sont des objets technologiques et les impacts de ces objets sur le système énergétique. Génération frugale, coopération territoriale, technologie verte et pari réparateur.

Je vais vous donner maintenant, en trois minutes, les principaux enseignements communs de tous nos scénarios en m'arrêtant plus particulièrement sur les questions de demande puisque c'est l'essentiel du débat de ce soir, c'est de quoi nous avons besoin. L'un des enseignements communs à tous nos scénarios, le premier est que la neutralité carbone, nous pouvons l'atteindre. C'est plutôt la bonne nouvelle puisque nous l'avons mis dans la loi en 2019. La moins bonne nouvelle, c'est que ce n'est pas simple. Il n'y a aucun scénario qui apparaît tout rose. Un point très important, ce que je vous ai mis en rouge ici, c'est que 2030 est une étape majeure. Ce n'est pas uniquement nous qui le disons. C'est le GIEG, dans le rapport que j'ai cité tout à l'heure, rapport spécial 1.5 degré de 2019. Il dit qu'il faut atteindre le 0 émission nette en 2050, mais 2030 est un point de passage capital. En 2030, il faut avoir divisé par deux, les émissions. Dans tous les choix que nous faisons sur les leviers, est-ce que nous produisons plus d'ENR, de renouvelables ? Est-ce que nous produisons plus de nucléaire ? Est-ce que nous choisissons de consommer moins avec de la sobriété, avec des technos d'efficacité ? Est-ce que nous faisons des puits de carbone ? Cette question est centrale. À quelle vitesse les options que nous mobilisons sont-elles capables de répondre à ces horizons de temps ?

La neutralité carbone en 2050, vous voyez que nous avons quatre scénarios qui y répondent et qui l'atteignent, mais le point de passage 2030, la division par deux, il n'y a que les deux premiers qui atteignent cet objectif. Pourquoi ? Parce que ce sont eux où nous allons mobiliser le plus de technologies d'économie, de réduction de la consommation, des leviers qui sont les plus puissants, rapides et efficaces à mettre en œuvre. De manière triviale, réduire la vitesse sur autoroute, vous impactez 35 millions de véhicules qui roulent, développez un parc de véhicules électrifiés, mais vous mettez plus de 15 ans si vous ne vendez que des véhicules électriques, ce qui n'est pas le cas. Vous voyez que les décisions n'ont pas les mêmes impacts parce qu'elles sont plus ou moins longues à mettre en œuvre.

Série d'enseignements sur la biomasse, nous en aurons besoin de beaucoup plus, mais nous avons des contraintes parce que nous ne pouvons pas à la fois brûler de la biomasse pour nos chaudières, produire plus pour se nourrir, produire pour mettre des biocarburants dans les voitures et stocker du carbone pour compenser nos émissions. Il y a donc un vrai sujet. Il va falloir produire plus de biomasse sans dégrader les écosystèmes, en préservant la biodiversité. Ce n'est pas le cœur de ce soir, donc je n'en dis pas plus sur cet enseignement-là, mais c'est vraiment un point important de nos scénarios. Troisième série d'enseignements, les énergies renouvelables. Nous pourrions y venir plus dans le second temps. Elles apparaissent, pour nous, incontournables. Il nous faut passer de 20 % à 70 ou 90 % de renouvelable dans notre mix énergétique et dans le mix électrique, c'est à peu près la même chose, quoi que l'on choisisse sur le parc nucléaire neuf. Nous le verrons après. Enfin, la dernière série d'enseignements qui est le cœur de notre discussion ce soir. La réduction de la consommation d'énergie est, pour nous, le cœur du sujet. Nous ne pouvons pas atteindre la neutralité carbone, même dans un scénario assez continuiste et assez tendanciel, comme le S4, sans réduire notre consommation d'énergie et de matière. La bonne nouvelle est que ce n'est pas que du sang et des larmes, comme certains peuvent le penser ou en parler. Lorsqu'en France, nous importons 100 milliards d'énergies fossiles par an, 120 milliards exactement en 2022, que l'on a fait un bouclier tarifaire qui nous a coûté 40 milliards parce que tout le gaz est importé, parce que tout le pétrole est importé, si nous consommons moins, c'est bon pour le climat, mais c'est bon pour la balance commerciale et c'est bon pour notre santé aussi. Il y a donc plein d'intérêts et de co-bénéfices à consommer moins. C'est vraiment un sujet majeur. Les ordres de grandeur, c'est ce que vous avez sur la droite. Vous voyez, ça, c'est ce que nous consommons aujourd'hui, 1 700 térawattheures, toute l'énergie que nous consommons en France. L'électricité, c'est 450 à peu près, là-dedans. Vous voyez, quels que soient nos scénarios, nous allons devoir consommer moins, selon nous. Ça, ce sont les mêmes chiffres que vous avez sur la gauche et sur la droite, c'est le zoom sur le système électrique que Laurent va détailler juste après moi.

Deux mots sur le système électrique. Nous allons devoir consommer moins, mais dans trois scénarios sur quatre, pour nous, la consommation d'électricité va augmenter parce qu'il y a des transferts d'usage, parce que l'électricité est un vecteur qui est déjà largement décarboné et nous avons donc intérêt à faire ces transferts d'usage. Nous pouvons le décarboner facilement et rapidement avec plus de renouvelable. Il y a un seul scénario où nous consommons moins d'électricité qu'aujourd'hui. C'est donc

envisageable, mais par contre, c'est au prix de très forts efforts de sobriété. J'en aurais fini pour cette introduction.

Mme Shirine OMARI - Animatrice

Merci beaucoup. Justement, vous l'avez introduit. Monsieur Laurent CANTATLAMPIN, vous allez davantage détailler la prospective que mènent RTE sur les scénarios d'évolution des besoins en électricité et resserrer aussi la focale sur le territoire avec une analyse qui ira de l'échelle nationale à l'échelle régionale dans les Hauts-de-France, et puis au niveau du Dunkerquois.

M. Laurent CANTAT-LAMPIN - RTE

Mesdames et Messieurs, bonsoir. Je suis de RTE, le responsable régional sur les Hauts-de-France. RTE, nous, notre spécialité, c'est l'énergie et la loi nous confie une responsabilité majeure, c'est de garantir l'électricité des Français à chaque seconde aujourd'hui, mais aussi à moyen et long terme. C'est pour cette raison que le législateur nous a demandé d'élaborer des scénarios prospectifs pour imaginer ce que sera le système électrique demain et après-demain. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur la stratégie nationale bas carbone qui a été évoquée tout à l'heure et qui prévoit donc la neutralité carbone en 2050. Pour ce faire, on le voit sur ces graphes et Éric l'a dit juste avant, une grosse partie de notre énergie aujourd'hui en France sont des énergies fossiles, soit plus de 60 % telle qu'elle est indiquée ici sur le graphe. L'enjeu, c'est de sortir des énergies fossiles. Pour ce faire, il va falloir évidemment diminuer notre consommation, comme tu l'as dit, Éric, avec de l'efficacité énergétique, avec de la sobriété et il va falloir changer effectivement ce que nous consommons pour demain, ne plus consommer d'énergie fossile, mais consommer des énergies décarbonées. Nous avons une chance, c'est que l'électricité en France est très largement décarbonée déjà aujourd'hui, 92 % décarbonée. L'objectif, c'est d'aller jusqu'à une électricité 100 % décarbonée demain. La SNBC, la stratégie nationale bas carbone, dit qu'il va falloir réduire notre consommation d'énergie d'ici 2050 de 40 %. C'est une vraie ambition qui va donc se baser sur l'efficacité et la sobriété, mais il va aussi falloir transformer les énergies que nous consommons. Pour ce faire, il va falloir donc produire plus d'électricité.

Nous, RTE, dans nos scénarios, ce que nous voyons, c'est que cela va augmenter entre 15 et 60 %. Vous voyez, nous avons regardé plein de scénarios possibles et le scénario médian que nous identifions d'ici 2050, c'est + 35 %. Sur cette base de scénario, ces études sont faites au niveau national puisque l'équilibre du système électrique doit se faire entre la production et la consommation au niveau national, nous avons quand même essayé de vous donner des éléments d'éclairage ce soir sur ce que cela donne au niveau de la région Hauts-de-France et ce que cela donne au niveau du Dunkerquois. Sur la région Hauts-de-France, ce que nous voyons, c'est que la région Hauts-de-France a une caractéristique essentielle, c'est qu'elle est beaucoup plus industrielle que les autres régions françaises. Sa consommation d'électricité pour l'industrie est en moyenne deux fois plus importante que pour la moyenne de France. Cela a un impact important puisqu'aujourd'hui, l'industrie dans les Hauts-de-France consomme aussi beaucoup de charbon et de gaz, donc des énergies fossiles. Il va falloir tous électrifier une grande partie de ces process. Cela va donc conduire à augmenter très significativement finalement l'électricité d'ici 2040-2050. Vous voyez, nous allons quasiment augmenter de 60 % l'électricité d'ici 2040. Vous avez un horizon intermédiaire en 2030 avec des demandes très concrètes que nous avons déjà, nous, RTE. Nous avons déjà 4045 % d'augmentation que nous voyons arriver d'ici 2030.

Je vais terminer par le Dunkerquois. Nous le voyons ici. Ce que nous voyons aussi à partir de demandes très concrètes que nous avons avec des industriels du Dunkerquois, d'ici 2030, nous allons augmenter la consommation d'électricité entre fois 2 et fois 3 d'ici 2030, et entre fois 3 et fois 4 d'ici 2040. Nous voyons que le Dunkerquois va finalement représenter quasiment la moitié de la consommation d'électricité à l'horizon 2030 et 2040. J'en ai terminé.

Mme Shirine OMARI - Animatrice

Merci beaucoup. Madame WANGLER, nous l'avons entendu dans les deux présentations qui vous précèdent, la sobriété va déterminer aussi le niveau d'évolution des besoins en électricité et déterminer la trajectoire que l'on prend pour atteindre la neutralité carbone. Est-ce que vous pourriez un peu nous définir cette notion qui peut être un peu abstraite ? Comment se traduit-elle dans les usages et qu'est-ce qu'elle va impliquer dans l'évolution des besoins en électricité ?

Mme Rebecca WANGLER – Virage Énergie

Bien sûr. Merci. La sobriété énergétique désigne une démarche qui vise à réduire nos consommations énergétiques par des changements de comportement, de mode de vie, d'organisation sociale. Ce que cela veut dire est que l'on se situe, quand on parle de sobriété énergétique, au-delà de l'échelle purement individuelle ou du simple écogeste, mais nous avons bien une réflexion sur l'ensemble de la société. La sobriété doit aussi être distinguée de l'efficacité énergétique qui, elle, base ses efforts sur

la technologie. Pourquoi aujourd'hui s'intéresser à la sobriété ? C'est parce qu'elle nous permet de changer de perspective. Au lieu de s'interroger sur les moyens de production, elle nous invite à réinterroger en premier nos besoins, de partir de nos consommations, de nos niveaux de consommation et d'interroger nos usages, se poser la question du juste usage. Cela veut dire en fait introduire une hiérarchisation dans les usages énergétiques. Ce que vous voyez avec le graphique, là, sur la *slide*, l'idée est bien que tous les usages énergétiques ne se valent pas. Il y en a qui sont vitaux, cuisiner, se chauffer, et il y en a d'autres qui sont plus questionnables et peut-être même devraient être interdits. L'idée, c'est, en tant que société, de manière démocratique, poser un cadre qui pousse à rééquilibrer nos usages énergétiques en fonction de leur utilité, de leur nécessité. Cela peut donc passer via des mesures dissuasives, voire des interdictions, et aussi par de l'incitation, voire une garantie de pouvoir avoir accès aux usages les plus essentiels. Ce qui est intéressant, c'est que via cette approche, la sobriété énergétique permet de répondre aussi à des enjeux de justice sociale. En quelque sorte, on définit un plafond qui nous permet de respecter nos engagements climatiques tout en définissant un plancher qui permet à toutes et à tous de vivre une vie digne. Au final, nous nous retrouvons avec une sorte de couloir qui combine à la fois des modes de vie qui respectent les limites planétaires, mais aussi la justice sociale.

Ce visuel a été développé par Kate RAWORTH dans sa théorie du Donut. Cela s'appelle comme cela à cause de son aspect. Ce qui est intéressant, c'est qu'il ne s'applique pas seulement à la question du changement climatique et des consommations énergétiques, mais à toutes les limites planétaires. Cela a tout son sens parce que la sobriété est en fait une approche qui se veut systémique, qui pose une remise en question de nos paradigmes en termes de société et qui ne s'applique pas seulement à l'énergie. On peut parler de sobriété foncière, de sobriété matérielle, de sobriété hydrique, de sobriété numérique et j'en passe. Cela a son sens parce qu'aujourd'hui, si nous apportons des solutions au changement climatique qui se focalise uniquement sur la question de l'énergie, nous allons avoir beaucoup de mal à apporter des réponses à toutes les autres crises auxquelles nous sommes confrontés en même temps. Je parle de l'effondrement de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique qui est déjà engagé.

Pour résumer, la sobriété énergétique comporte un potentiel significatif de baisse de nos consommations d'énergie. Cela revient dans tous les rapports, même si des chiffres varient. Ce qu'il y a en commun dans les différentes études de perspectives, c'est qu'une société vraiment sobre est capable de répondre à ses besoins énergétiques par le seul recours aux énergies renouvelables. Là, c'est assez intéressant parce que nous voyons une logique entre la sobriété qui, elle, comporte des principes tels que la décentralisation, la relocalisation de la production donc produire et autoproduire avec les ressources que nous avons à disposition au niveau local et, avec les énergies renouvelables notamment citoyennes, nous constatons que les personnes qui en installent retrouvent une sensibilité pour leur niveau de consommation, sensibilité que nous avons perdue avec la centralisation, avec l'éloignement des productions de nos lieux de vie. Il y a donc une symbiose qui est intéressante à trouver entre ces deux éléments. Merci.

Mme Shirine OMARI - Animatrice

Merci beaucoup. Nous allons pouvoir ouvrir notre premier temps d'échange avec vous toutes et tous. Merci beaucoup pour votre écoute et votre patience.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Nous passons à un temps d'échange. Je vais proposer à la salle de bien vouloir vous manifester en levant la main pour que vous puissiez prendre la parole et je prendrai trois questions et observations, puis après, je passerai la parole aux intervenants. J'ai vu Monsieur et Monsieur. Il n'y a que des Messieurs. Place aux femmes au prochain tour, si vous le voulez bien. Est-ce qu'il y a un micro qui peut venir ici, s'il vous plaît ? Je vous remercie. Je vous invite à vous présenter. Le micro arrive. Allez-y, Monsieur. Vous pouvez parler dans le micro.

M. Éric LEFEBVRE – Intervenant dans la salle

Bonsoir. D'abord, je vais vous dire en préambule...

M. David PROTHAIS - Animateur

Si vous pouviez vous présenter.

M. Éric LEFEBVRE – Intervenant dans la salle

Je m'appelle Éric LEFEBVRE. Je suis un simple particulier. Je voudrais dire en préambule avant toute chose que je ne suis pas dupe. Je considère que ce débat n'est certainement pas un débat démocratique dans la mesure où les décisions concernant l'installation d'EPR à Gravelines a déjà été acté par Monsieur MACRON. Bien. Ceci étant dit, moi, ce que je vais vous dire là se repose sur des

écrits et des interviews, en particulier de deux personnes, Amory LOVINS et Mycle SCHNEIDER. Mycle SCHNEIDER a co-écrit un rapport sur l'énergie nucléaire dans le monde et Amory LOVINS, c'est quelqu'un qui est excessivement connu dans le monde de l'énergie et qui est consulté par beaucoup de gouvernements et par beaucoup d'entreprises.

Je vais vous lire un petit peu ce que nous dit Amory LOVINS qui est quelqu'un qui est connu dans le monde de l'énergie. Il considère que la France est en train de rater le boom économique mondial des renouvelables en raison de son attachement nostalgique au nucléaire, une industrie qu'il juge révolue et ruineuse. L'agence internationale des énergies nous dit quoi ? Elle nous dit que 90 % des nouvelles capacités de production d'électricité viendront des renouvelables. D'ici à 2025, ce sera 95 %. Nous pouvons donc nous interroger sur le choix français de continuer avec l'énergie nucléaire qui est une énergie qui est en faillite, c'est-à-dire qu'elle est sous perfusion de l'argent public français. Pour moi, c'est quelque chose qui est carrément dramatique. D'ailleurs, Amory LOVINS nous dit « Est-ce que les renouvelables peuvent, à elles seules, capables de nous donner l'électricité dont nous avons besoin dans le monde ? » Eh bien, il nous répond que oui.

M. David PROTHAIS - Animateur

Si vous voulez bien écouter.

M. Éric LEFEBVRE – Intervenant dans la salle

Malheureusement, c'est un débat démocratique, mais je n'ai effectivement qu'une minute pour parler et c'est bien dommage parce qu'il y a beaucoup de choses à dire là-dessus.

M. David PROTHAIS - Animateur

C'est deux minutes. Merci. Juste une petite réaction. Je vais passer la parole. Vous parlez beaucoup de moyens de production. Nous allons en parler dans la deuxième séquence sur le mix électrique, mais nous aurons quand même une première réaction des intervenants. Il y a une deuxième main levée ici. C'était Monsieur ici, là et là. Monsieur, ici, derrière vous.

M. Nicolas FOURNIER – Intervenant dans la salle

Oui. Nicolas FOURNIER, président de la fédération ADELFA. Moi, je voudrais dénoncer un fait. C'est qu'ici, nous sommes hors cadre légal puisque la loi de programmation sur l'énergie et le climat n'a toujours pas été votée par le Parlement et cette loi est quand même importante puisque de cette loi dépend la programmation pluriannuelle de l'énergie, la stratégie nationale bas carbone. C'est ce qui nous a été expliqué tout à l'heure dans la petite vidéo sur le contexte réglementaire. Tant que ces textes ne seront pas votés au Parlement, nous ne pourrons pas débattre de l'implantation de réacteurs nucléaires supplémentaires en France. Pire encore, le gouvernement a annoncé vouloir passer outre la loi et adopter les textes de programmation pluriannuelle de l'énergie et de stratégie nationale bas carbone uniquement par décret, sans passer par le Parlement. Je voudrais vraiment dénoncer ce déni démocratique qui va encore voir le nucléaire se faire imposer par la force, par le pouvoir central sans qu'il n'y ait aucun débat ni au Parlement ni de vrai débat avec la population.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Je prends une troisième observation. C'est Monsieur ici, si vous le voulez bien.

M. Donald BERQUEZ – Intervenant dans la salle

Donald BERQUEZ, de la Sfen. Je voudrais faire quelques commentaires sur les présentations qui nous ont été faites par l'ADEME et RTE. Nous l'avons bien noté, et j'en suis tout à fait d'accord, qu'il faut une réduction dans la production d'énergie, 40 %, par contre, une augmentation sensible de la production d'électricité. Ceci, bien évidemment, en plus de la sobriété et de l'efficacité énergétique. La sobriété, je crois que les Français ont montré qu'ils pouvaient la réaliser l'hiver précédent. Il y a eu une réduction assez importante de la consommation. Simplement, cela s'accompagnait également d'une réduction de la production industrielle. Ce n'est donc pas si facile que ça. Il y aura la sobriété voulue. Tout le monde va essayer de faire quelque chose, pas facile de se séparer de son smartphone, et puis il y aura la sobriété, je dirais, que les gens vont subir. Il y a déjà pas mal de compatriotes qui la subissent déjà, donc pas facile. Efficacité énergétique, oui bien sûr, « ++ », des pompes à chaleur et de l'isolation. Il faudra quand même de l'électricité et il faudra quand même de l'électricité bas carbone. À mon avis, cela implique d'avoir un socle important d'électricité décarbonée et pilotable afin d'assurer la stabilité du réseau, c'est-à-dire d'avoir à tout moment l'équilibre entre production et consommation.

En ce qui concerne Gravelines, nous avons un territoire qui s'engage dans une politique de réindustrialisation et ce n'est certainement pas par hasard que ces sociétés ont choisi notre région parce qu'elles savent qu'elles pourront y trouver une énergie fiable, un coût accessible avec différents avantages et une électricité bas carbone. Je crois, pour terminer, qu'il est également inutile de produire

cette électricité dont nous avons besoin ailleurs, dans d'autres régions, et d'avoir à l'importer. Cela ramène à tirer des lignes pour l'amener chez nous. C'est plus logique, moins coûteux et plus écologique d'avoir la production la plus proche possible de la consommation. Tout cela n'est que du bon sens. Merci.

M. David PROTHAIS - Animateur

Vous avez dit Sfen. Vous n'avez pas expliqué l'acronyme, pour celles et ceux qui ne connaissent pas.

M. Donald BERQUEZ – Intervenant dans la salle

Société française d'énergie nucléaire.

M. David PROTHAIS - Animateur

C'était juste pour expliciter l'acronyme. Nous avons pris trois observations. Je vais vous laisser la parole. Juste deux observations. Les deux premières interventions parlent d'un débat non démocratique en interpellant surtout l'État par rapport à la prise de position de Monsieur MACRON, mais en rappelant aussi que le circuit législatif n'était pas du tout encore calé, c'est-à-dire que ce n'est pas inscrit dans la loi à ce jour. Je voulais reposer le contexte. Cela a été dit par Madame BARTHE tout à l'heure, le débat est là pour accueillir toutes les propositions, avis et question du public dans un contexte où, d'un point de vue réglementaire, les choses ne sont pas actées aujourd'hui, même s'il y a eu des intentions gouvernementales déjà affichées. Je me permets de relayer. Il y a deux prises de position, renouvelables et nucléaires, qui ont été exposées en réaction à vos interventions. Je vous laisse réagir un petit peu, même si nous glissons un peu sur la séquence 2. Je voudrais vous proposer une réponse assez courte sur les questions des moyens, plutôt en les mettant en rapport aux besoins que vous avez exprimés, si vous le voulez bien. Oui, allez-y, puisque cela concerne principalement RTE.

M. Laurent CANTAT-LAMPIN - RTE

Je ne vais pas complètement répondre sur le fait de la perfusion du nucléaire. Ce n'est pas à moi de répondre à cette question là. En revanche, ce que je peux dire, c'est où nous en sommes sur le développement des énergies renouvelables en France qui était l'une de vos interpellations. Il est clair qu'aujourd'hui, la France, par rapport aux engagements qu'elle a pris, notamment européens, sur le développement des énergies renouvelables, est en retard. C'est un fait. Nous le voyons dans tous les journaux. Je confirme effectivement ce point là. En revanche, nous pouvons aussi dire que, depuis les années 2010, la France a quand même pas mal développé d'énergies renouvelables, même si elle n'est pas complètement au niveau des attendus, et notamment dans notre région, dans la région des Hauts-de-France, puisque nous avons à peu près aujourd'hui 30 % d'électricité qui est faite à partir d'énergie renouvelable en France, avec historiquement des barrages hydrauliques qui permettaient d'avoir un niveau déjà important. Dans notre région, vous savez que nous sommes quand même une région plate. Nous n'avons donc pas de barrage hydraulique. Nous avons fait quasiment 30 % en moins d'une quinzaine d'années avec, dans les 30 %, à peu près 28 % d'éolien dans cette région et à peu près 1 % de photovoltaïque, et à peu près 1 % également de bioénergie. Ce sont donc des données factuelles.

Sur la deuxième question, l'interpellation de la Sfen, sur les questions de proximité entre production et consommation, il est sûr qu'en termes d'électricité, il y a évidemment un intérêt à avoir les moyens de production les plus proches des lieux de consommation. Cela évite évidemment de transporter l'électricité sur de grandes distances. Cela n'empêche pas que le réseau permette quand même de concilier l'ensemble des moyens de production en France et en Europe, et aussi de faire bénéficier finalement le consommateur d'électricité la plus verte, la moins chère et la plus sûre possible à chaque seconde. Nous avons vraiment cet intérêt là. Je voudrais juste dézoomer un petit peu en rappelant ce qu'Éric a dit tout à l'heure. Aujourd'hui, une grosse partie de notre énergie est quand même des énergies fossiles et qui sont donc très largement importés avec des coûts, en 2022, qui ont frôlé les 120 milliards d'euros.

M. David PROTHAIS - Animateur

Madame WANGLER, peut-être un mot sur sobriété choisie et sobriété subie. Cela fait écho à votre présentation.

Mme Rebecca WANGLER – Virage Énergie

Oui, je peux réagir là-dessus. En effet, nous avons fait des économies d'énergie, notamment grâce à des efforts de sobriété importants pendant l'hiver de crise énergétique de l'ordre de 10 %, mais justement, j'aurais à apporter sur ce point que, et d'ailleurs, je n'aime pas beaucoup le terme de sobriété subie et je pense que nous pourrions plutôt parler de précarité énergétique qui, à ce moment là, a été aussi réalisé en partie par des personnes qui n'étaient par exemple plus en capacité de se chauffer chez eux et cela aurait été beau, 19 degrés. Nous mettons en place des mesures politiques qui baissent

les coûts énergétiques pour tout le monde au lieu de cibler en fonction des usages. J'aimerais bien aussi réagir sur la question du nucléaire parce que je pense qu'il est important de se poser aussi la question « Dans quel système de société, nous engageons aussi nos choix de moyens de production ? » Je ne parle pas là d'une évolution nécessaire, mais je pense que nous pouvons quand même nous poser la question de « Jusque là, pourquoi nous avons fait si peu d'efforts et pourquoi nous avons si peu développé les énergies renouvelables par rapport à d'autres pays ? » Si nous prenons l'exemple de l'année 2022 où j'ai les chiffres pour l'éolien, par exemple, l'Allemagne a installé autant de puissance de production éolienne que la France avait déjà en place en un an. Cela pose question et je pense que nous pouvons nous poser la question si le nouveau nucléaire ne nous donnerait pas l'illusion que nous pouvons continuer à maintenir les mêmes modes de vie grâce à la technologie et que nous refusons de faire les efforts de sobriété qui sont nécessaires, peu importe les scénarios, et que, par ailleurs, nous oublions les autres limites planétaires et que nous laissons de côté la question de l'adaptation au changement climatique qui est aussi très présente.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Je vais prendre deux observations avant que nous passions à la prochaine séquence. Nous sommes déjà rentrés dedans puisque la deuxième séquence, ce sont les moyens de production, ENR, énergies renouvelables versus nucléaire. Nous avons commencé à en parler. Là, je voudrais proposer deux prises de parole, peut-être centrées sur la question des besoins, des scénarios, par rapport à l'évolution des besoins, par rapport à tout ce qui a été présenté jusqu'à maintenant. Est-ce qu'il y a des observations sur ce sujet en particulier ou sur la sobriété ? Oui, Monsieur ? Il y a un micro qui arrive.

M. Patrick GHEERARDYN – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Patrick GHEERARDYN, MEDEF, côte d'Opale. Nous parlons, au cours de ces débats, beaucoup de productions d'électrons. Je profite de la présence du directeur de RTE pour poser la question qui était introduite d'ailleurs par la Sfen, de l'impact sur le réseau. Si à l'échelon du Dunkerquois, nous avons quand même une vue relativement précise à l'occasion des débats publics qui sont organisés, à l'occasion des implantations entreprises puisque chaque entreprise a besoin d'être raccordée et RTE est, en général, maître d'ouvrages, nous avons relativement peu de vision de l'impact sur la structure du réseau à l'échelon national des différents mixtes énergétiques. Je sais bien que la question est compliquée et mériterait une soirée complète à elle seule, mais quelques grands éclairages seraient peut-être utiles sur l'organisation technique et peut-être voir l'impact également financier de l'organisation du réseau en fonction des grands choix qui pourraient être effectués à l'occasion des différents scénarios qui nous sont exposés. Merci.

M. David PROTHAIS - Animateur

Très bien, l'impact sur le réseau. Monsieur avait une question également. Derrière vous.

M. Julien WILLE – Intervenant dans la salle

Bonjour. Moi, c'est Julien WILLE. Je suis secrétaire général adjoint de la CGT du CNPE de Gravelines, terminal méthanier de la centrale thermique de DK6. Là, nous avons parlé de mixtes énergétiques. Je voulais intervenir parce qu'au régional comme un national, pour la CGT, le débat sur la production d'électricité est celui de la conciliation du mixte énergétique. Entre les énergies d'aujourd'hui et de demain, il ne faut donc pas centrer les débats uniquement sur la production d'électricité du littoral dunkerquois avec les CNPE et les EPR. D'autres moyens de production d'électricité du bassin dunkerquois doivent rester intégrés comme moyen de production d'électricité dans le cadre de l'intensification de l'électrification telle que 2 CCG, combinés à gaz, de DK6 et ses 800 mégawatts installés. Faire une croix sur l'utilisation des gaz verts et des gaz du futur pour les centrales thermiques, c'est faire une croix sur un réseau d'infrastructures gazières qui représentent encore aujourd'hui quelque 365 térawattheures d'énergie en comparaison avec les 480 térawatts produits par l'électricité. C'est aussi faire une croix sur 13 % de production d'électricité à partir du gaz. Nous ne voulons pas que les autres moyens de production soient entourés de promesses d'État comme avec la centrale thermique de Cordemais dont les promesses n'ont pas été tenues par EDF et l'État, avec l'annonce de l'arrêt du projet de reconversion Ecocombust, puisque nous parlons de reconversion, tout comme celui de la reconversion de la centrale de Gardanne de la région PACA. Cela ne doit pas se produire pour la centrale de DK6 qui compte aujourd'hui dans nos moyens de production pilotables, vu que nous avons RTE, cela tombe bien, et nécessaire à la sûreté de notre réseau sur les points de consommation, aujourd'hui comme demain. Construire des actifs thermiques décarbonés doit être l'un des enjeux pour répondre aux enjeux de l'électrification intensive. Promouvoir le développement du biométhane et des nouveaux réseaux d'hydrogène doit permettre de répondre à ces enjeux du nouveau mix énergétique avec les gaz décarbonés et maintenir la filière gaz, ses infrastructures et l'ensemble de ces emplois. Des solutions de production et de transformation en production décarbonée des outils existants sont

proposées depuis longtemps par la CGT via son PPE. Rien à voir avec le PPE que nous avons évoqué, mais le programme progressiste de l'énergie du gaz et de l'électricité...

M. David PROTHAIS - Animateur

Je vais vous inviter à conclure.

M. Julien WILLE – Intervenant dans la salle

... en cohésion avec la nécessité du nouveau parc nucléaire à venir.

M. David PROTHAIS - Animateur

Je vais commencer peut-être par la seconde question. Monsieur VIDALENC, sur les questions de la diversité des sources d'énergie dans le mix énergétique et leur cohabitation.

M. Éric VIDALENC - ADEME

Oui. Nous avons traité toutes les énergies. C'est ce que je disais tout à l'heure. Pour nous, le gaz ne va pas disparaître en 2050. Néanmoins, nous ne pouvons pas atteindre la neutralité carbone si nous consommons autant de gaz qu'aujourd'hui parce que nous ne pouvons pas produire autant de gaz renouvelables et décarbonés que ce que nous consommons aujourd'hui. Vous aviez évoqué les 350400 térawattheures. Cela a pas mal baissé les deux dernières années suite à la hausse très forte des prix du gaz, mais en gros, il faut retenir que nous devons diviser par deux notre consommation de gaz et c'est à cette condition que nous pourrions produire des gaz verts qui feront que notre gaz sera intégralement décarboné. Cela rejoint les messages que je passais tout à l'heure sur l'électricité et sur le mix énergétique dans son ensemble. Si nous ne consommons pas moins, nous ne serons pas capables de décarboner. Il y a donc bien un intérêt à conserver le réseau et à conserver des actifs qui ont été construits récemment dès lors qu'ils peuvent basculer vers des gaz renouvelables, voire vers de l'hydrogène. En tout cas, pour nous, il ne faut pas faire passer le message qu'il suffit de consommer du gaz comme nous le faisons aujourd'hui et qu'en le verdissant, nous allons régler le sujet. L'intérêt de nos scénarios est que nous collons les ressources en face des besoins et lorsque nous comptons toutes les ressources, tout ce que nous pouvons méthaniser, tout ce que nous pouvons regazéifier et tout ce que nous pouvons produire avec de l'hydrogène, nous avons besoin de réduire d'un facteur 2 notre consommation de gaz. Je fais le lien avec la sobriété et la remarque précédente. Comme Rebecca l'a dit, je serais assez réticent à parler de sobriété pour la crise de 2022. Lorsque l'on arrête des usines, lorsque nous avons des ménages qui ne se chauffent pas, c'est tout sauf de la sobriété organisée et planifiée. Tout l'enjeu dans son propos était cela, il me semble, c'est de dire que cela doit être organisé collectivement et c'est à cette condition que c'est un puissant outil de transition énergétique et que cela permet de traiter les autres impacts écologiques. Lorsque nous voyons que nous avons des magasins qui climatisent les portes ouvertes ou quand nous voyons des grandes et moyennes surfaces qui ont des frigos toujours sans portes dans les magasins, nous voyons que nous avons beaucoup à faire, que ce n'est pas la bougie, la sobriété, et que c'est en l'organisant collectivement et en en faisant une vraie question de politique énergétique que nous pourrions vraiment compter dessus, mais 2022 a permis de mettre le mot dans l'agenda médiatique et politique. Reste maintenant à nous à l'inscrire durablement dans les politiques énergétiques, il me semble.

M. David PROTHAIS - Animateur

Monsieur CANTATLAMPIN, il y a une question sur l'impact sur le réseau du mix électrique.

M. Laurent CANTAT-LAMPIN - RTE

Ce que je vous propose, sur la première question, je vais y répondre dans mon intervention et vous aurez donc la réponse cette occasion-là. Je vais juste compléter ce qu'a dit Éric. Je partage exactement ce qu'il a dit. Vous avez vu tout à l'heure dans le graphe de la SNBC que je vous ai présenté qu'il n'y avait que 55 % d'électricité. Le reste, c'est en partie du gaz renouvelable. Il va bien falloir cela pour pouvoir alimenter les Français en énergie demain. Je voudrais juste compléter sur la question qui a été évoquée de moyens pilotables pour expliquer ce que cela veut dire. Je ne pense pas que ce soit clair pour tout le monde. Dans l'électricité, nous devons exactement produire la quantité nécessaire à la consommation à chaque seconde. C'est la caractéristique de l'électricité pour pouvoir alimenter les Français. Lorsque nous avons des moyens nucléaires thermiques comme des centrales au gaz, ces moyens, nous pouvons les démarrer à la seconde quasiment près pour pouvoir alimenter les Français. C'est sûr que lorsque nous avons des panneaux photovoltaïques ou des centrales éoliennes, elles fonctionnent en fonction du vent et du soleil, donc pas forcément là où nous en avons besoin lorsque nous avons de la consommation. C'est donc le mixte entre les deux et c'est notamment le rôle du réseau de RTE d'arriver à concilier, à la seconde près finalement, l'ensemble des moyens de production français à la seconde près pour pouvoir alimenter les Français. Nous allons le voir juste après dans les scénarii que je vais vous présenter. Selon les scénarios, on arrive, en fonction de différents moyens

que nous allons ajouter, compléter ou construire demain, à alimenter les Français avec des moyens pilotables et des moyens plus renouvelables qui sont en fonction de la météo.

M. David PROTHAIS - Animateur

Vous m'aidez à faire la transition. Merci, puisqu'effectivement, je vous propose que nous passions à la séquence 2 sur les moyens de production en réponse à la séquence 1 sur les besoins. Il y aura un temps d'échange juste derrière, comme tout à l'heure. Je vais repasser le micro à Shirine.

Mme Shirine OMARI – Animatrice

Merci beaucoup. Je vais inviter à rejoindre la table ronde Monsieur DEZOBRY et Monsieur LOPES pour justement commencer ce sujet plus précisément sur les moyens de production suite à l'identification des besoins que nous venons de faire. Nous allons donc entendre Monsieur DEZOBRY qui est avocat et maître de conférences en droit public à l'université d'Amiens, spécialisé dans le droit de l'énergie. À nouveau, écouter Monsieur CANTATLAMPIN sur les moyens de production et Monsieur LOPES que nous entendrons, le président de l'association Virage Énergie. Monsieur DEZOBRY, avant d'aller dans une prospective des scénarios de production d'électricité, pourriez-vous nous faire s'il vous plaît un état des lieux de cette production d'électricité depuis 20 ans et quel a été le mix énergétique jusqu'alors ?

M. Guillaume DEZOBRY – Université d'Amiens

Bonsoir à tous. Merci beaucoup pour cette invitation. Effectivement, c'est intéressant de regarder un petit peu dans le rétroviseur et finalement aujourd'hui, comment le mix électrique français a évolué au cours de ces dernières années. Nous avons 56 tranches nucléaires qui sont réparties sur le territoire, qui ont été développées à partir d'un plan qui s'appelle le plan Messmer entre les années 70 et les années 90. Ce plan Messmer a structuré de manière durable le mix électrique français. Nous passons à la slide suivante. Si nous regardons aujourd'hui un petit peu la consommation française ces vingt dernières années, nous voyons une remarquable stabilité, la consommation française d'électricité. Nous avons environ 470 térawattheures de consommation annuelle. Si nous mettons en miroir la production nucléaire qui a varié entre 350 et 400 térawattheures, nous voyons qu'une grande partie de nos besoins est couverte par la production nucléaire. Cela ne veut pas dire que nous avons juste besoin de produire le delta à partir d'autres énergies parce que le nucléaire produit parfois à des moments où nous ne consommons pas et inversement. Cette corrélation n'est pas immédiate, mais nous voyons bien dans le schéma qui est en dessous, qui est tiré du site éCO2mix qui est géré par RTE et qui permet à tout un chacun de regarder, en temps réel, quel est le mix énergétique qui nous approvisionne, on voit bien qu'il y a un bandeau jaune qui est dominant et qui représente environ 55, 60, 70 % de notre électricité. Depuis les vingt dernières années, nous sommes donc approvisionnés à 70 % environ à partir d'électricité nucléaire. Ce schéma est unique en Europe. Il est même unique au monde. Nous sommes le pays le plus nucléarisé au monde, c'est-à-dire que la part du nucléaire dans notre mix électrique est la plus importante du monde.

Mme Shirine OMARI – Animatrice

Merci beaucoup pour cet état des lieux. Monsieur CANTATLAMPIN, est-ce que, pour poursuivre, vous pourriez nous présenter les différents mix électriques qui sont envisagés par RTE à deux échéances, 2035 et 2050 ?

M. Laurent CANTAT-LAMPIN - RTE

Je vais déjà commencer par vous expliquer qu'effectivement, en 2019, le gouvernement nous avait demandé de regarder les scénarios de transition énergétique à 2050. Je vous ai montré tout à l'heure les hypothèses sur la consommation. Je vais vous montrer là les hypothèses que nous avons prises et les scénarios que nous avons pris sur la production. Rappelons-nous à chaque fois, l'enjeu est de sortir des énergies fossiles, donc de développer les moyens électriques décarbonés. Nous avons, sur cette base-là, regardé les moyens de production qui permettraient d'alimenter les Français, et je le dis, c'est notre responsabilité, mais qui est vraiment importante, à chaque seconde, entre aujourd'hui et 2050. Il faut donc que les scénarios, avec les moyens de production que nous imaginons, permettent d'alimenter les Français quelle que soit finalement la situation et notamment quel que soit le climat ou la météo. Pour ce faire, nous avons pris 200 chroniques météo et climatiques et nous avons multiplié par tous les scénarios possibles entre maintenant et 2050. Nous avons fait des milliards de calculs et nous en avons tiré six scénarios principaux que vous voyez ici, qui vont de scénarios 100 % énergie renouvelable électrique à l'horizon 2050 le scénario M01 à des scénarios N avec du nouveau nucléaire.

Ce que je peux dire, c'est que ces différents scénarios, ces six scénarios que je vous montre ici sont quand même assez différents puisque nous allons avoir des parcs de production d'électricité qui vont aller de 50 % de plus pour le scénario N03 qui est le scénario le plus nucléarisé à fois 3 pour le scénario M0. Vous avez des visions sur les énergies renouvelables qui peuvent être assez différentes. En gros,

je vous donne quelques chiffres. Sur le photovoltaïque, il va falloir faire, sur le scénario N03, le plus nucléarisé, et fois 6 au scénario M0 fois 21, donc multiplié par 21 le parc que nous avons aujourd'hui, pour un ordre d'idée. Pour les parcs éoliens offshore, pour le scénario N03, nous en aurions 25 sur le territoire, sur les façades maritimes. Sur le scénario M0, nous en aurions 75. Vous voyez qu'il y a quand même des différences qui peuvent être assez importantes entre scénarios. Ces scénarios là, finalement, ont quand même quelques caractéristiques qui sont importantes. La première, c'est que dans tous les scénarios, nous voyons que les énergies renouvelables vont augmenter de manière massive. Même dans le scénario le plus nucléarisé, finalement, nous allons avoir plus de 50 % demain d'énergies renouvelables par rapport à ce qui vient d'être dit, où aujourd'hui, nous étions plutôt entre 60 et 70 %. Vous voyez donc que les énergies vont augmenter et, une fois de plus, nous faisons le choix ou pas de décider du nouveau nucléaire.

Les quelques enseignements que nous avons tirés de ces études, je vais vous en donner deux. Le premier est que si nous voulons aller vers des scénarios avec 100 % d'énergie renouvelable, il va falloir les développer à un rythme qui est plus rapide que ce que tous les pays européens, y compris les plus développés en termes d'énergie renouvelable, ont fait ces dernières années. Il va donc falloir accélérer beaucoup plus pour pouvoir y arriver. C'est le premier enseignement. Le deuxième, c'est que nous allons regarder les coûts de ces différents scénarios. Je réponds donc à votre question, Monsieur. Les énergies renouvelables sont devenues évidemment très compétitives et vont continuer de l'être encore plus demain. Pour autant, elles nécessitent, lorsque l'on a 100 % d'énergies renouvelables, beaucoup plus de réseaux électriques pour pouvoir aller les chercher finalement puisqu'elles sont réparties de manière beaucoup plus diffuse sur le territoire et elles nécessitent aussi des moyens de flexibilité, du stockage par batterie, par exemple, ou des centrales à gaz avec du gaz décarboné pour pouvoir être alimenté. Cela va donc coûter au global plus cher, les scénarios avec du 100 % d'énergies renouvelables, que les scénarios avec le nouveau nucléaire. C'est donc notre vision à 2050.

Je passe sur la vision maintenant puisque nous avons fait une mise à jour en 2023. Ça, c'était en 2021. Il s'est passé beaucoup de choses depuis 2021, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, les prix de l'énergie qui ont augmenté, les questions de souveraineté européenne et de décarbonation et donc de réindustrialisation. Ce que nous voyons sur nos derniers scénarios, c'est que, finalement, la consommation d'électricité va augmenter plus vite que ce que nous avons imaginé en 2021. Nous pensons que, pour autant, c'est possible d'y répondre avec quatre leviers. Cela a déjà été dit sur l'efficacité énergétique et la sobriété qui sont des leviers essentiels pour pouvoir y arriver, mais il faut aussi, d'ici 2035, deux leviers complémentaires, à la fois augmenter évidemment la part de nucléaire, enfin, le productible nucléaire actuel et augmenter de manière massive les énergies renouvelables. Au-delà de 2035, c'est avec le nouveau nucléaire que nous pourrions finalement alimenter les Français.

Dernière conclusion. Je voudrais dire que le débat, et notamment le débat de ce soir, est essentiel pour comprendre comment on intègre une centrale nucléaire dans un territoire comme celui de Dunkerque. Il est donc normal que l'on y passe du temps. Pour autant, l'enjeu principal, pour nous, RTE, il n'est pas entre le renouvelable et le nucléaire, mais comment nous sortons des énergies fossiles et c'est vraiment ça l'enjeu qui nous semble essentiel.

Mme Shirine OMARI – Animatrice

Merci beaucoup. Nous vous proposons maintenant de prendre un peu de recul sur cette présentation des différents scénarios de mix électrique et en réécoutant Monsieur DEZOBRY. Suite à cette présentation, est-ce que vous pourriez nous préciser aujourd'hui ce qui rendrait à des scénarios incluant le nucléaire et incluant le nouveau programme EPR2, comme souhaitables pour la société et quels seraient les points d'attention à relever sur les différents mix électriques ?

M. Guillaume DEZOBRY – Université d'Amiens

Si nous revenons un petit peu sur le nucléaire et sur l'histoire du nucléaire et de la France, on se rend compte que l'acceptabilité du nucléaire est liée à un contrat tacite d'une certaine manière entre l'État français et les Français qui dit « Finalement, on a du nucléaire en France et on doit donc avoir une électricité qui reflète les coûts du nucléaire et sa compétitivité », c'est-à-dire que le nucléaire, par rapport aux autres moyens de production du mix électrique, a deux caractéristiques, en tout cas, pour le nucléaire historique, c'est-à-dire les 56 tranches nucléaires qui sont installées en France. C'est l'outil le plus compétitif en Europe en moyen de production de base. Il y a quelques centrales hydroélectriques, peut-être en Norvège, qui peuvent concurrencer le nucléaire historique, mais c'est le coût complet de 42 euros qui a été finalement mis dans la loi NOME, la nouvelle organisation du marché de l'électricité en 2010 avec un coût marginal de 10 euros. C'est donc un outil extrêmement compétitif. La question de savoir comment les Français ont bénéficié de la compétitivité du nucléaire depuis la création du parc, cette compétitivité a été rebasculée au consommateur français de manière différente. D'abord, à travers les tarifs qui étaient construits sur les coûts d'exploitation d'EDF lorsqu'EDF était un établissement public, puis ensuite, lorsque nous avons ouvert à la concurrence les marchés, nous nous sommes posé

la question de savoir « Est-ce qu'en créant un marché de gros qui est européen, nous allons pouvoir continuer à permettre aux français de bénéficier de la compétitivité du nucléaire ? » Cela a été fait au moyen d'un dispositif qui a souvent été critiqué, mais qui a quand même rempli une partie de sa fonction, qui est l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique, dispositif qui se termine en 2025, le 31 décembre 2025. Maintenant, nous imaginons un nouveau dispositif pour toujours garantir que le consommateur français pourra bénéficier, sur sa facture, de la compétitivité du nucléaire. C'est aujourd'hui un dispositif que l'on appelle de compensation, c'est-à-dire qu'après ce dispositif ARENH, nous allons laisser EDF vendre son électricité sur le marché et nous allons aller capter la surrémunération de l'opérateur pour reverser aux Français les surprofits d'une certaine manière que l'opérateur historique pourrait percevoir. Ce lien entre compétitivité du nucléaire et prix de l'électricité pour le consommateur français est quelque chose qui a été permanent.

Aujourd'hui, le nucléaire a une valeur qu'il n'avait peut-être pas il y a quelques années, c'est le caractère décarboné. Nous l'avons dit tout à l'heure. Le mix électrique français a ceci de particulier. C'est l'un des plus décarbonés en Europe et ça, je pense qu'il faut s'en féliciter. Aujourd'hui, nous pouvons nous poser la question de savoir si finalement, les français sont prêts à payer un peu plus cher leur électricité qui, maintenant, est décarbonée pour, par exemple, permettre à des industriels de payer cette électricité un peu moins chère, en tout cas, faire une décorrélation entre compétitivité du prix de l'électricité nucléaire et compétitivité du prix que nous allons payer.

Mme Shirine OMARI – Animatrice

Merci beaucoup. Monsieur LOPES, Virage Énergie, dans son activité, a aussi mené une analyse sur les différents scénarios de mix électrique et vous avez vous même travaillé un scénario. Pourriez-vous nous présenter éventuellement des alternatives, un scénario incluant ce nouveau programme d'EPR2 ?

M. Paulo Serge LOPES – Virage Énergie

Bonsoir à toutes et à tous. Je m'appelle Paulo Serge LOPES et je suis président de Virage Énergie. Mon intervention sera vraiment en trois points. En premier lieu, d'où l'on parle, en second lieu, sur l'aspect scénario et le recul par rapport au scénario que nous avons effectué à l'époque et en troisième lieu, sur un critère qui a été abordé et sur lequel je reviendrai, la question du temps.

En premier lieu, pourquoi Virage Énergie existe ? Historiquement, nous avons un groupe de personnes et de sociétés civiles qui ont indiqué que les questions climatiques et énergétiques devaient être affrontées de front au plus près des habitants, et ce, notamment, sur le territoire régional NordPas de Calais à l'époque, et étaient effectivement dans les débats de 2004 et la loi de 2005 sur l'énergie. Il fallait qu'il y ait une expression associative, non pas que les institutionnels ou les acteurs comme RTE ou l'ADEME avaient des scénarii qui ne convenaient pas. À l'époque, oui, mais il fallait qu'il y ait une expression de la société civile, d'où la création en 2006 de l'association et d'où le fait que nous avons voulu apporter des éléments au débat public depuis lors, que ce soit sur des débats organisés par le CNPE ou d'autres acteurs, ou de consultations sur l'aménagement du territoire, des projets d'énergie renouvelable ou des projets visant à la réduction de l'empreinte carbone. D'où le fait qu'effectivement, comme vous voyez à l'image, nous avons fait essentiellement trois grands scénarios, mais le premier est un peu notre base, en quelque sorte. Il s'intitule « Énergies d'avenir en NordPas de Calais » puisqu'effectivement, l'association est ancrée sur le territoire NordPas de Calais. Nous avons deux axes à l'époque, mais qui sont conservés, à la fois faire une baisse de consommation énergétique, pas qu'électrique, et de favoriser le développement des énergies renouvelables.

Paradoxalement, pour vous et pour les débats que nous avons vus ce soir, cela tombe sous le sens, mais à l'époque, cela ne tombait pas sous le sens d'allier à la fois les questions de baisse de la consommation et d'augmentation des énergies renouvelables. Je ne vais pas vous expliciter l'ensemble des scénarios. Je vais vous indiquer, 1517 ans après, plusieurs caractéristiques qui ont été confirmées et des caractéristiques qui ont été infirmées qui fait que tout scénario est une image à l'instant T. En premier lieu, ce qui a été confirmé, c'était le fait que le triptyque sobriété, efficacité énergétique et énergie renouvelable a pris de plus en plus de place. Nous l'avons vu dans le débat d'ouverture avec négaWatt et qui a été explicité même dans certains des scénarii présentés par Éric VIDALENC de l'ADEME. En second lieu, la maturité des filières énergies renouvelables a commencé à se voir et même si je suis d'accord avec l'un des propos d'un intervenant dans la salle, nous avons été assez loin. Il n'en aura pas moins que le coût de l'énergie renouvelable a une tendance baissière, contrairement au nucléaire, en l'occurrence.

En troisième lieu, nous avons d'ores et déjà, à l'époque, en 2008, identifié l'éolien offshore comme quelque chose d'important et il a fallu attendre beaucoup d'années pour que l'État fasse une stratégie maritime. Madame LANCRENON, me semble-t-il, avait porté un débat sur la question des façades maritimes et la question de l'éolien offshore s'est portée. Effectivement, nous sommes plutôt favorables au projet de l'éolien offshore au large de Dunkerque et en second lieu, dans le scénario 2008, nous

avons précisé un travail en commun avec les autres pays parce qu'il ne fallait pas rester dans son quant à soi, dans son territoire régional NordPas de Calais, mais il fallait se dire aussi que nous n'étions pas sur l'autarcie. Nous étions sur l'interdépendance. Il y avait également à l'époque un élément qui a été confirmé depuis lors, mais ce n'était pas sur le même process, c'est le fait qu'ArcelorMittal devait changer son process. Nous ne l'imaginions pas tel qu'il est présenté par ArcelorMittal actuellement. J'espère qu'un interlocuteur d'ArcelorMittal intervient à la suite, mais là, en tout cas, sur ce scénario 2008, cette tendance a été confirmée depuis lors. Ce qui n'a pas été affirmé, c'est le fait que nous, nous aurions escompté qu'il y ait une réduction de l'artificialisation des sols pour réduire le besoin en déplacement. On escomptait une réduction de l'artificialisation assez rapide alors que la loi indique plutôt 2050.

Il me reste 35 secondes. Je ne vais pas vous faire rater votre début de soirée, excusez-moi. Je passe sur la dernière slide. Tout cela pour dire que ce sont des critères pour appréhender vraiment des projets de transition énergétique. Je voulais m'arrêter sur la question du rapport au temps qui a été exposé. Effectivement, l'un des critères qui fait que nous sommes contre ce projet est l'acquisition au travers du temps. 2030, comme indiquait Éric VIDALENC, cela a été cité dans le GIEC. Effectivement, le nucléaire n'est pas en capacité de répondre rapidement dans son expansion à cette question climatique. En l'occurrence, vu que le projet est indiqué en 2040. Comme vous l'avez indiqué à Gravelines il y a quelques jours, si nous prenons une création en 2040 et un fonctionnement pendant 60 ans, nous nous retrouvons au 22^e siècle. Il y a donc vraiment un décalage sur cette question du temps. En second lieu, aussi sur la question du temps. C'est effectivement de se poser vraiment des questions sur la stratégie à très long terme. Si ce projet advient, cela l'engage sur des décennies, au point de bloquer du développement de politique de sobriété, des politiques d'efficacité et des politiques d'énergies renouvelables. Il n'y a pas d'argent magique, en quelque sorte. Mon voisin de droite a cité Pierre MESSMER à juste titre. Cela remonte.

Mme Shirine OMARI – Animatrice

Je vais devoir vous inviter à conclure.

M. Paulo Serge LOPES – Virage Énergie

Je terminerai par deux phrases. En écho à Isabelle BARTHE dans son propre liminaire, il y a des débats sur la PPE et la SNBC qui vont arriver. Effectivement, il faudra aussi se battre à ce niveau réglementaire et législatif pour influencer sur ce type de projet et faire qu'il n'advienne pas. Merci.

Mme Shirine OMARI – Animatrice

Merci beaucoup. Nous allons pouvoir ouvrir notre deuxième temps d'échange avec vous tous.

M. David PROTHAIS - Animateur

Je vois madame et j'invite le fond de la salle. Je sais qu'il y avait les habitants de Grande-Synthe qui avaient la main tout à l'heure. N'hésitez pas. Je vais donner la parole à Madame juste là. S'il vous plaît.

Mme Myriam SANTHUNE – Intervenante dans la salle

Myriam SANTHUNE, association environnementaliste. Je voudrais revenir sur les propos de Madame LANCRENON, sur ces « ouf » qu'ont dits les jeunes. C'est enthousiasmant. Lorsque vous avez développé après, il y avait quand même quelques contradictions parce que j'ai entendu beaucoup de craintes de leur part. Je voudrais développer un point sur la sobriété, notamment sobriété heureuse, et je voudrais faire un point sur la publicité, notamment la publicité lumineuse. Je pense que chacun d'entre nous, si nous pouvons éviter la pub, on l'évite. Il y a une collectivité territoriale qui est un très mauvais exemple. Le département du nord a mis, dans tout le département, des panneaux lumineux comme si nous en avions besoin. Je pense qu'il y a une autre façon de faire de la publicité pour le département, le journal que l'on reçoit dans sa boîte aux lettres. Je ne vois donc pas du tout l'utilité de ces panneaux lumineux. Effectivement, au niveau de la pub, je ne sais plus le chiffre, donc je ne vais pas m'avancer, mais cela représente, en nombre de consommations d'habitants, un chiffre astronomique. Je pense que d'autres pourront dire le chiffre mieux que moi. Là, je pense qu'il y a vraiment, au niveau d'un choix de société, à réfléchir sur cette publicité. Voilà. Je m'arrête là.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Au fond de la salle, pas de main levée ? Je n'en vois pas. Vous m'excusez. Sinon, il y avait Monsieur qui avait levé la main, puis Madame. Je donne la priorité à ceux qui ne se sont pas encore exprimés. Monsieur, vous aviez déjà parlé le tour d'avant. Je me permets de distribuer la parole.

M. Jean SENAME – Intervenante dans la salle

Je m'appelle Jean SENAME. Je suis membre de l'ADELFA, association, bien sûr, et puis également je suis membre de la CLI de la centrale nucléaire de Gravelines déjà depuis plusieurs décennies. Nous

faisons de la prospective à l'an 2100, voire même à 2050. Moi, je voudrais revenir un petit peu sur la réalité actuelle. Je me demande, et là-dessus, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu d'informations, comment EDF va établir son budget pour précisément mener à bien ces opérations qui vont coûter, si je ne me trompe pas, 17 milliards d'euros. Je parle de Gravelines, Penly et puis également de Bugey.

Bref. N'abusons pas.

Actuellement, vous savez que la France, l'État est endetté, et je vais revoir mon chiffre, parce qu'il est vertigineux, 3 240 milliards d'euros et EDF elle-même de 54,5 milliards d'euros. Je ne sais pas. Je voudrais savoir. Le budget, comment va-t-il se bâtir ? En plus, on vient de nous annoncer que l'on allait baisser le prix du courant, mais en même temps, on va quand même augmenter les taxes. Je crois qu'il y a un petit exercice qui va nous poser problème.

M. David PROTHAIS - Animateur

Je vous invite à conclure.

M. Jean SENAME – Intervenant dans la salle

Je souhaiterais savoir comment EDF va faire parce que les beaux projets, c'est bien, mais il y a la réalité.

M. David PROTHAIS - Animateur

Nous allons leur donner la parole pour répondre à votre question. Il y a Madame qui avait levé la main aussi, s'il vous plaît, ici. Merci.

Mme Sylvie ROCHER – Intervenant dans la salle

Sylvie ROCHER, citoyenne de Rosendaël, également membre des Amis de la terre, mais là, c'est plus la citoyenne qui voudrait avoir des éclairages sur le vrai coût des énergies parce qu'on dit toujours que le nucléaire est ce qu'il y a de moins cher, mais est-ce que l'on intègre l'aspect vieillissant de nos centrales ? Parce que nous ne parlons que des nouvelles, mais il y a les anciennes qu'il faut entretenir et cela, ça coûte. Quel est donc le vrai coût de l'énergie nucléaire incluant le traitement des déchets, incluant le risque au niveau de l'approvisionnement de l'uranium et autres comparé à une énergie éolienne ou une énergie solaire ? Est-ce que nous avons de vrais chiffres et qui tiennent en compte vraiment, du début à la fin, de ces filières ? Merci.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Je vais distribuer et après, je vous redonne la parole. Dominique, peut-être juste un petit mot sur « C'est ouf, c'est enthousiasmant ». Il y a eu les deux volets de l'enthousiasme et des craintes, c'est cela ? Vous voulez rajouter quelque chose ?

Mme Dominique LANCRENON - CPDP

Oui. Je suis tout à fait d'accord avec votre remarque. C'est clair que c'était paradoxal d'avoir le 'C'est ouf' pour les jeunes et malgré tout, ils ont exprimé beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes, c'est vrai.

M. David PROTHAIS - Animateur

Je vais peut-être passer la parole à Monsieur CANTATLAMPIN juste pour deux observations très rapidement. Les publicités lumineuses et ce genre de choses, est-ce que vous avez des chiffres là-dessus ? Oui ? Non ? Sur les histoires de coûts comparatifs, est-ce que vous pouvez apporter un éclairage ?

M. Laurent CANTAT-LAMPIN - RTE

Sur les enseignes lumineuses, nous avons fait le calcul, RTE. Malheureusement, je ne l'ai pas ce soir pour vous le donner. En revanche, ce que je sais, c'est que tout élément de sobriété est un élément favorable. Effectivement, si nous pouvons éviter de consommer inutilement l'électricité et le faire par d'autres moyens, c'est toujours mieux. En revanche, globalement, sur la consommation d'électricité, cela reste quand même très marginal, la publicité lumineuse. S'il faut faire des efforts, ce n'est pas là-dessus malheureusement qu'il faut faire les plus gros efforts. Les efforts doivent être avant tout faits sur les questions de chauffage, sur les questions de mobilité, de transport ou d'isolation de nos maisons. C'est là-dessus que nous avons de vrais gains en termes de consommation d'électricité ou d'énergie et les enseignes lumineuses restent malheureusement marginales.

M. David PROTHAIS - Animateur

Après, vous avez une question sur les vrais coûts.

M. Laurent CANTAT-LAMPIN - RTE

Vous voyez, j'ai un gros bouquin qui fait 1 000 pages. C'est le rapport que nous avons fait en 2021 et qui s'appelle « Future Énergétique 2050 ». Vous le trouvez sur internet. À la page 546, si je lis bien, vous avez ces éléments qui vous permettent de comparer les coûts des différentes filières. Je vais tout de suite mettre un bémol, c'est que justement, RTE, lorsque nous avons présenté les scénarios, il faut regarder le coût global de chacun de ces scénarios et non pas filière par filière. Je vous prends un exemple que j'ai cité tout à l'heure. Lorsque nous avons des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire et notamment du petit photovoltaïque, c'est-à-dire essentiellement sur toiture, nous avons besoin de beaucoup plus de réseau que si nous sommes sur des grands parcs par photovoltaïque, par exemple, ou que sur des grands parcs éoliens où nous avons besoin de moins de réseau puisque l'on connecte finalement un seul parc ou une centrale nucléaire. Globalement, il faut donc regarder le coût global du système électrique avec non seulement le coût de certaines énergies renouvelables, mais également, les coûts complémentaires, c'est-à-dire les coûts de réseaux et les coûts de stockage. C'est bien la comparaison des différents scénarios qui fait que l'on voit que certains scénarios coûtent plus ou moins cher. Néanmoins, si vous voulez le coût de chacune des énergies individuelles, vous l'avez donc à cette page là. On voit que, par exemple, le coût du photovoltaïque sur toiture coûte à peu près, en 2050 où l'on a fait des simulations parce qu'effectivement, entre aujourd'hui et demain, il y a des évolutions, 110 euros du mégawattheure, l'éolien posé, par exemple, entre 30 et 60 et le nouveau nucléaire, entre à peu près 60 à 70 euros du mégawattheure. Voilà les coûts qui avaient été imaginés en 2021.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. EDF a été interpellé sur le budget, sur le coût du programme. Je vais passer la parole Antoine MÉNAGER qui est notre interlocuteur pour EDF.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Merci. Ravi surtout d'avoir le micro ce soir parce que c'est vrai que c'est quand même notre projet et nous sommes ravis de pouvoir répondre aux questions. Ce coût a eu une estimation initiale dans le premier débat auquel il a été fait référence. C'est bien 51,7 milliards pour le programme des six et inclut de l'amont jusqu'à l'aval, y compris les provisions pour le démantèlement, le premier combustible. C'est vraiment le coût complet du programme. Ça, c'est une estimation initiale 2020, audité par l'État et les rapports d'audits de l'époque sont visibles. Ce que nous avons dit aussi en sortie du premier débat public, et nous l'avons dit dans les réponses que nous avons faites à la commission à l'époque, c'est que c'étaient des euros de 2020 et que, bien sûr, le projet s'affinant, les premiers contrats étant passés, et puis c'étaient des euros de 2020 et je ne vous fais pas un dessin que les prix de 2020 ne sont plus ceux de 2023, nous étions en train de réestimer ces coûts. Ce sera donc plus que 51,7. C'est sûr. Monsieur BARRE, qui était le délégué interministériel à la séance d'ouverture, s'est engagé à ce que cette réévaluation des coûts soit disponible à horizon de la fin de l'année. C'est l'engagement qu'il a pris parce que tout cela va être audité et sera public comme cela l'a été, la première fois. Voilà ce qui a été dit. Je pense aussi que nous avons une séance le 5 novembre et je vais me tourner vers Monsieur MARTIN, je crois que je connais les dates par cœur, « Coûts et délais » dans laquelle nous allons pouvoir revenir en détail sur tous ces points et vous donnez les structures, mais vraiment il y a l'ensemble. J'insiste. Il n'y a pas que la construction elle-même. Il y a tout le cycle jusqu'au démantèlement. C'est une question que nous avons souvent.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Le rendez-vous est donné le 5 novembre pour creuser ces aspects. J'ai pris votre question qui n'est pas tout à fait en lien avec le thème du jour pour qu'il y ait une réponse qui vous soit apportée, mais je rappelle le sujet, « Énergie, besoin et moyen de production ». Il y a des mains levées de jeunes personnes au fond de la salle à qui je donne volontiers la priorité. Allez-y. Je vais voir s'il y a un micro qui peut vous arriver. Je vous invite à vous présenter.

M. Yannis CHRISTIAENS – Intervenant dans la salle

Je me lève ? Bonjour. Je m'appelle Yannis CHRISTIAENS. Je suis au lycée du Noorderover. J'aurai une question sur la sobriété. Sachant qu'il y a une croissance démographique en France, est-ce que vous avez pris ça en compte dans votre sobriété ou pas ? Plus on est et plus on consomme. Je me pose donc la question.

M. David PROTHAIS - Animateur

Très bien. Merci. Il y avait une autre main levée juste à côté de vous. Non, c'est bon ? Est-ce qu'il y a une autre question ? Je vois Monsieur ici. Madame. Je vous ai bien vu, ne vous inquiétez pas. Le micro vous reviendra.

M. Xavier VILAIN – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Xavier VILAIN des Amis de la terre du Dunkerquois. Ce sont des observations et questions. Je vais revenir à quelque chose que nous avons vu au tout début dans la présentation. On nous a présenté les EPR2 comme étant une technologie que l'on allait déployer comme ça. On les voyait se multiplier sur une échelle. Or, cette technologie existe-t-elle vraiment puisque le nucléaire actuel ou l'EPR de Flamanville ne sont pas de ce type de modèle d'EPR2 ? Est-ce que l'EPR2 existe ? Est-ce que les plans sont finalisés ? Est-ce que la technologie est au point ? Avant de parler d'une multiplication comme nous l'avons vu, comme des petits Lego, je voudrais des précisions là-dessus. Deuxièmement, sur la question du temps qui a été soulevée par Monsieur LOPES ou Monsieur FOURNIER, Madame Isabelle BARTHE a fait référence à la PPE et elle a parlé d'une PPE actuelle qui ne prévoit pas de nucléaire et d'une PPE à venir pour les dix ans à venir. Or, EDF présente des EPR avec une durée de 60 ans. Je ne comprends donc pas ce qu'il se passe. Tout cela donne une impression de confusion dans les temps et dans les stratégies nationales sur une technologie qui est très impactante. Dernière réflexion. Nous l'avons peut-être un petit peu abordé dans certaines réflexions, l'indépendance de la France par rapport à cette technologie, elle n'existe pas parce que, quelqu'un l'a dit, l'uranium, nous n'en avons pas ici chez nous. À ce sujet, je voudrais quand même signaler que sur notre territoire, le port de Dunkerque, il se passe des choses depuis le 16 septembre. Le 16 septembre et cette nuit, est arrivé le bateau BALTIYSK, ce que l'on appelle le B202, avec des trafics d'uranium entre Dunkerque et Saint-Pétersbourg. L'indépendance, elle est où, là ? En plus, si vous passez régulièrement Chaussée des Darses et que vous jetez un œil sur la Darse 6, vous voyez 8, 16, 24 cylindres, une activité inhabituelle. Qu'est-ce que c'est ? A priori, je pense que ce sont des cylindres qui partent sur un autre bateau. Je ne sais plus s'il s'appelle le Swing ou le Shift. Je ne sais plus. Là, ça part vers les EtatsUnis. Nous avons beaucoup de déchets. Nous avons de vieux cylindres.

M. David PROTHAIS - Animateur

Je vous invite à conclure.

M. Xavier VILAIN – Intervenant dans la salle

Ce sont mes questions.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Madame. Je vais prendre les observations de Madame qui est derrière vous, près de la caméra et qui se lève. Merci.

Mme Mélanie LOLLIERPLOUNEIZ – Intervenant dans la salle

Merci. Bonjour à toutes et à tous. Mélanie LOLLIERPLOUNEIZ. Je parle au nom de la CFEGC Énergies. C'est une réflexion générale par rapport aux interventions de toutes les personnes qui ont pris la parole pendant la conférence-débat. Ce que je regrette, c'est l'absence de Madame BARTHE et de son intervention par une vidéo parce que cela ne nous a pas permis d'échanger sur la première thématique sur le cadre législatif. Justement, ce cadre est nécessaire par rapport à la suite que nous allons donner par rapport à ce projet EPR2 de Gravelines. En effet, le Code de l'énergie impose qu'une loi de programmation énergétique soit votée avant juillet 2023 et nous avons bien constaté que, pendant l'intervention de Madame BARTHE, elle n'a pas été en mesure de nous apporter des précisions et des éclairages sur ce point. Normalement, cela fait déjà un an que l'on attend d'avoir des précisions et elle n'a pas été en mesure de nous éclairer sur ce point. Pour l'instant, la seule chose que nous avons, c'est le discours de Belfort, mais nous savons tous que les paroles s'envolent et que les écrits restent. Nous avons besoin d'un cadre, d'un écrit clair pour savoir où nous allons.

Lors de son discours des politiques générales, Monsieur Michel BARNIER a parlé de trois textes, la SFEC, la PNIEC et la PPE. Deux ont déjà été publiés, manque la PPE, ce qui a notamment été l'objet de différents intervenants sur ce point. Seulement, la SFEC est un document qui n'a pas de valeur légale et n'a pas été discuté devant la représentation nationale. La PNIEC est un document sortant des ministères pour aller à Bruxelles pour que ces derniers vérifient que notre politique énergétique est bien en accord avec la politique européenne. Reste la PPE que l'on attend encore et qui n'est, au final, qu'un décret. Même si la CFE Énergies a participé au travail de définition de la SFEC, nous pensons que passer devant les représentants de la nation rendra plus légitime, et ce n'est pas en passant uniquement par voie réglementaire que l'on arrivera à emmener tout le monde pour faire ce qu'il faut sur les plans énergétiques et climatiques.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Monsieur LOPES, sur le rapport au temps, vous souhaitiez apporter déjà peut-être un premier élément de réaction ?

M. Paulo Serge LOPES – Virage Énergie

Oui. Il y a deux éléments. Par rapport au lycée de Noorder, parlons de l'action de la sobriété. Effectivement, si nous restons avec un mode de vie individuel du même topo et que l'on accroît la population, nous ne tiendrons pas l'échéancier. Comme l'indiquait Rebecca WANGLER de Virage Énergie au début de son intervention, il faut que ce soit une sobriété choisie, collective et il faut donc un accompagnement des personnes sur une bonne partie de leur mode de vie touchant à l'action du logement, du transport et de tous les aspects de leur vie. Au début de la réunion, Madame DESMAZIERES a indiqué, en citant le GIEC qu'il faudra changer radicalement les modes de vie. Il faudra donc le faire collectivement et non pas de manière descendante sur chacun des individus. Il faut que nous travaillions ensemble là-dessus.

Deuxième point sur la question du rapport au temps. Je reviens là-dessus. Effectivement, ce qui est présenté par EDF, échéancier 2038-2040, mise en place des deux EPR. La paire d'EPR2, à côté de la centrale de Gravelines, pensez-vous réellement que PROLOGIUM va attendre 2040 ? Pensez-vous réellement qu'ArcelorMittal va attendre 2040 pour ces projets ? D'où la question d'investir davantage sur des modes de faire comme nous en avons cité sur la question notamment des énergies renouvelables. Nous n'avons pas le temps. L'EPR2 est donc un peu caduque avant même d'entrer en fonction. C'est une sorte d'anachronisme historique. En troisième lieu, je partage totalement le propos de la représentante de la CFECGC. Nous sommes dans un débat qui devrait normalement être en aval de prise de décision législative, SNBC et PPE, mais pas que ça, du plan national d'adaptation au dérèglement climatique. Le paradoxe est que nous parlons d'un texte qui n'est pas encore sorti sur un territoire. Là, c'est le paradoxe que nous avons sur les débats dans le Dunkerquois puisque nous avons eu la même chose sur la captation de CO2. À quelques kilomètres d'ici, vous avez le projet, à côté du terminal méthanier, de captation du CO2 alors même qu'il n'y a pas de cadre national. Comment pouvons nous vraiment débattre territorialement de l'impact d'un projet si nous n'avons pas pu, via la représentation nationale, en discuter des tenants et aboutissants ?

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Je vais peut-être passer la parole à Monsieur VIDALENC, si vous voulez bien aussi faire part de vos réactions rapidement par rapport à la prise en compte de la démographie. Pardon, Monsieur VIDALENC. Je regarde Monsieur CANTATLAMPIN et je dis « Monsieur VIDALENC ». Ma langue a fourché. Je m'adresse à Monsieur CANTATLAMPIN. Vous m'en voyez désolé.

M. Laurent CANTATLAMPIN - RTE

Je pense qu'il peut répondre aussi parce que dans ces scénarios, ils ont aussi... Enfin, je parle pour RTE. C'est page 64. Nous avons évidemment pris des hypothèses de démographie dans nos scénarios avec des variantes. Évidemment, la population va augmenter. C'est ce que nous imaginons. Nous avons des hypothèses autour de 71 millions d'habitants sur l'hypothèse médiane, mais c'est un élément. Nous aurons donc des plus dans la partie en consommation et puis des moins dans des questions d'efficacité et de sobriété. Je ne sais pas si tu veux compléter.

M. Éric VIDALENC – ADEME

C'est à peu près la même réponse. Nous avons bien considéré la croissance démographique à partir des hypothèses tendanciennes de l'INSEE. J'en profite sur les questions de coût qui ont pas mal focalisé les discussions ensuite, pour dire que nous publions régulièrement des panoramas de coût sur les différentes filières d'énergies renouvelables. Ce qu'il y a à retenir, c'est que ce sont des coûts qui ne font que baisser sur les renouvelables. Là, nous sommes vraiment ce sujet. Sur le nucléaire, nous avons abordé la question. Il y a vraiment un distinguo entre le nucléaire existant qui est le plus compétitif, comme Guillaume le disait, des moyens de production, et le nouveau nucléaire où les questions de financement et de coût sont quand même beaucoup plus ouvertes.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Je note l'interpellation d'Isabelle BARTHE qui ne peut pas répondre, n'étant pas ici présente, mais vraiment, c'est une question que nous pouvons prendre du côté de l'équipe du débat pour vous apporter une réponse à l'écrit. Cela interpelle bien entendu les pouvoirs publics à l'échelle nationale. Là-dessus, l'équipe du débat, et je ne veux pas m'engager pour elle, mais, je pense, la relaiera volontiers. C'est ce que disait Madame BARTHE en introduction, cela fait partie des questions déjà posées dans le précédent débat sur le programme EPR2 et le projet de Penly, et sur lesquels les réponses sont attendues. Je me permets de mettre votre question de côté sur la robustesse de l'EPR2 parce que c'est le sujet du 5 novembre. Je vous invite donc à venir le 5 novembre à la réunion sur les coûts, délais et fiabilité industrielle et puis, de la poser éventuellement sur internet si vous voulez une réponse à l'écrit. Je dis cela parce qu'il est à peu près 20 heures et c'est l'heure à laquelle je souhaitais vous libérer. Je vous propose peut-être un sondage à main levée pour savoir, si vous voulez, si vous

êtes d'accord avec le fait que l'on prolonge d'un quart d'heure pour prendre encore un tour de trois prises de parole et puis un mot de conclusion de la commission après les réactions des intervenants ou si vous souhaitez que l'on en reste là. Est-ce que vous souhaitez que l'on prolonge d'un quart d'heure ? Je vous invite à lever la main. Qui ne souhaite pas ? Quelques mains. Vous êtes un peu moins nombreux. Je vous propose donc un quart d'heure pour prendre trois observations de la salle, les réactions des intervenants et un mot de conclusion. Il y a Madame qui est là, si vous voulez bien approcher un micro, s'il vous plaît, puis Madame et puis Monsieur.

Mme MariePaule HOCQUET-DUVAL – Intervenante dans la salle

Bonsoir. Madame HOCQUET, CLCV, consommation logement cadre de vie, habitante de Grande-Synthe depuis plus de 50 ans et représentant les habitants. Nous n'avons pas beaucoup parlé d'eux dans toutes ces réunions jusqu'à présent alors que, comme j'ai l'habitude de le dire, tous les problèmes, on les prend plein pot, pas un petit bout à la fois. C'est ce que je regrette un petit peu de la commission. Il y a dix réunions. Comment voulez vous que les habitants suivent comme ça ? C'est déjà compliqué parce que nous, nous ne baignons pas dans le sujet. Si nous voulons comprendre, c'est donc plus difficile que pour d'autres personnes. Je voudrais faire remarquer que sur le Dunkerquois, nous sommes saturés d'usines dangereuses. La centrale, six réacteurs, plus toutes les usines classées SEVESO. Cela veut dire très dangereux, risques d'explosions, d'incendies et autres, mais nous, nous vivons là. Lorsqu'il y a eu un problème, du gaz jeté aux cheminées, on les avale et la vie, elle continue. Nous avons peu parlé des déchets, mais de l'extraction à la fin de vie, parce qu'il ne faut pas penser qu'à nous. Dans les pays où nous prenons l'uranium, nous laissons toute la merde là, pour parler vulgairement, et puis « Débrouillez-vous ». Les gens n'ont pas de moyen de vie. Aujourd'hui, on ne sait pas trop quoi faire des déchets. Enfin, pas moi, mais les responsables ne savent pas. Ils n'ont pas réfléchi jusque là. La question pour l'EPR, si un jour il est décidé... Je voudrais quand même rappeler qu'il n'y a encore rien de fait alors que nous parlons comme si tout était fait. Lorsque vous prenez les calendriers qui sont présentés aussi bien dans le dossier du maître d'ouvrage que le bulletin de la CLI, il n'y a rien de fait. Il n'y a même pas d'autorisation demandée et on parle comme si tout était fait.

M. David PROTHAIS - Animateur

Je vais vous inviter à conclure, Madame.

Mme MariePaule HOCQUET-DUVAL – Intervenante dans la salle

Ici comme ailleurs, on est déjà saturés. Cela a été dit. Il y a 56 endroits où il y a du nucléaire. Il faudrait commencer à dire stop. Madame l'a rappelé tout à l'heure et j'ai particulièrement apprécié son intervention. Un jour, il faudrait peut-être que l'on se dise « Est-ce que l'on a encore besoin de tout ça ? Est-ce qu'il ne faut pas changer nos modes de vie ? », mais il faudrait que l'on commence à se le dire parce que pourquoi toujours plus et toujours aller en avant ? En avant vers quoi ?

M. David PROTHAIS - Animateur

Je vous remercie, Madame. Je vais passer la parole à la personne qui est derrière Madame. Ne vous retournez pas, c'est bien vous que je voyais.

Mme Béatrice LECOESTER – Intervenante dans la salle

Bonjour. Béatrice LECOESTER. J'habite à Mardyck. Je me permets de prendre la parole parce que j'avais participé déjà à d'autres débats publics sur les implantations d'usines. Même si je n'en fais pas du tout partie, j'habite aussi dans une zone complètement industrielle. Ce que j'avais remarqué, c'est que c'est vrai que les quantités d'énergie étaient énormes. Par contre, comme je suis tout à fait favorable à la décarbonation, je me rendais compte qu'il fallait bien le faire. L'une des questions que les gens se posaient souvent, c'était au niveau du prix de l'énergie que ça allait être pour les habitants, mais je me rendais bien compte aux réunions que les industries disaient la même chose, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient pas se lancer dans des projets de décarbonation si les prix variaient tout le temps. C'était l'une des remarques. Aussi, j'avais participé, enfin, j'avais eu le dossier Scénario 2050. J'avais trouvé qu'il était très intéressant en 2019 et c'est vrai qu'il y avait des scénarios qui, aux yeux d'une personne quelconque, paraissaient faisables, mais lorsqu'on le lisait, c'était impensable. Par exemple, je n'ai rien contre le nucléaire, mais c'est vrai que la centrale nucléaire vieillit de toute façon. Après, je n'ai rien non plus contre les énergies renouvelables, mais on se rendait vite compte que, que ce soit pour la sobriété des habitants ou des usines, par exemple, nous, à Mardyck, c'est un peu plus loin que la centrale nucléaire, mais les projets, ce sont des usines pour recycler les déchets. Or, le recyclage des déchets, même si, à la base, je ne suis pas favorable, je trouvais cela très intéressant de le lire parce que des bateaux qui partent à l'autre bout du monde pour les déchets, on se rendait vite compte que là aussi, cela fait de la production des gaz à effet de serre. Ce n'est donc pas seulement l'électricité. C'est un tout et c'est pour cette raison que je voulais le dire. Merci.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. J'ai vu Monsieur aussi, effectivement. Troisième intervention.

M. Luc BLAREL – Intervenant dans la salle

Luc BLAREL [doute sur l'écriture dans le document 2 de repérage des intervenants / 02 :05 :47]. Je fais partie d'une association énergétique de réflexion de la prise en charge des citoyens et de l'énergie. Ma question est assez simple. Je voulais savoir l'importance de l'Europe dans tout ça. Est-ce qu'il n'y a pas une part de la décision qui est à venir au-delà du territoire et au-delà de la France ? Je pense à nos amis belges ou anglais. Quelle est la part d'énergie que nous allons leur fournir dans tout ça ?

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Je vais peut-être commencer par cette question. Monsieur DEZOBRY, vous souhaitez intervenir sur le caractère international et notamment européen des questions énergétiques et électriques en particulier ?

M. Guillaume DEZOBRY – Université d'Amiens

Merci beaucoup. Oui, c'est une excellente question. Il ne faut pas oublier que le parc nucléaire, lorsqu'il a été dimensionné, et ça, c'est Marcel BOITEUX, l'ancien président d'EDF, qui l'a rappelé lors d'une audition devant l'Assemblée Nationale. EDF était engagé à exporter 70 térawattheures par an à ses voisins, l'idée étant de faire rentrer des devises, c'est-à-dire que nous sommes capables de produire du nucléaire et nous sommes donc capables de l'exporter vers nos voisins. Cela veut dire que la vocation européenne du parc nucléaire existe dès l'origine. Les sentiments parfois un peu anti-nucléaristes de nos voisins posent évidemment des questions sur l'Europe de l'énergie. Il ne faut pas oublier que le traité Euratom, l'un des trois traités fondateurs de la construction européenne, repose sur la question du nucléaire. Aujourd'hui, aucun État n'est sorti de cette communauté de l'atome, d'une certaine manière. La question du nucléaire et de l'Europe, vous avez tout à fait raison, c'est une question centrale. Il y a des États qui ont construit une alliance des renouvelables pour cornériser les États pronucléaires. En réaction, la France a créé une alliance du nucléaire et nous arrivons à cette ineptie d'une certaine manière où l'on oppose des énergies décarbonées entre elles alors que nous oublions que l'essentiel, ou en tout cas l'objectif premier, est de sortir aujourd'hui des fossiles. La question du nucléaire aujourd'hui et de la position de la Commission Européenne, vous avez tout à fait raison, c'est une question centrale, sachant que nous, nous ne pourrions pas garder un parc nucléaire dimensionné de cette manière si l'on fermait nos frontières, c'est-à-dire qu'il y a eu des questions pendant le débat politique de savoir si l'on devait sortir du marché européen ou même limiter nos interconnexions. Avec un parc nucléaire tel que l'on a, c'est une question qui devient forcément beaucoup plus compliquée.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Je vais aussi faire écho à la remarque de Madame sur la difficile équation pour l'industrie. C'est là-dessus que je peux peut-être vous interroger éventuellement aussi, Monsieur VIDALENC, sur le prix. Il y a beaucoup d'industries sur le territoire. D'un autre côté, ils sont sensibles au prix de l'énergie. C'est donc une question qui, encore une fois, interroge peut-être votre duo ADEMERTE éventuellement ou peut-être que Monsieur CANTATLAMPIN, vous souhaitez aussi réagir à d'autres propos.

M. Éric VIDALENC - ADEME

Peut-être compléter déjà la réponse précédente. Il faut quand même savoir qu'aujourd'hui, les pays européens ont besoin en permanence les uns des autres. Nous avons des imports et des exports à chaque seconde entre les différents pays européens. En 2022, si la France n'avait pas été connectée avec les voisins européens, on mettrait les Français pendant 30 jours dans le noir. Nous avons donc besoin des autres. A contrario, les autres pays utilisent effectivement, un certain nombre de jours par an, l'électricité qui est produite en France pour pouvoir s'alimenter. C'est donc une solidarité aujourd'hui qui est fournie par les réseaux électriques et par les systèmes électriques dans les différents pays européens. Imaginez un moment que chaque pays puisse vivre isolé des voisins en autarcie est complètement illusoire aujourd'hui. Je voulais réagir sur ce premier point. Après, sur votre question qui était finalement l'industrie qui a besoin de prix compétitif...

M. David PROTHAIS - Animateur

Oui. Madame témoignait de la présence de l'industrie très forte sur le territoire, de sa volonté de se décarboner, mais avec des prix en face qui pouvaient poser un certain nombre de difficultés donc une équation qui n'est pas facile pour le milieu industriel. C'était un peu le ...

M. Éric VIDALENC - ADEME

Je ne sais pas si RTE est mieux placé pour répondre à cette question.

M. David PROTHAIS - Animateur

Oui. J'allais dire que Monsieur VIDALENC pouvait peut-être intervenir là-dessus. Je suis désolé, je vous rappelle de temps en temps.

M. Laurent CANTATLAMPIN - RTE

C'est en lien avec ce que je disais tout à l'heure. Nous avons des actifs qui sont là et nous avons vu qu'en 2022, crise énergétique. Il nous a manqué 120 térawattheures de nucléaire la même année où nous avons la guerre en Ukraine et où il nous manque du gaz. Là, nous avons ce déficit et ce problème majeur pour l'ensemble des consommateurs et des gros consommateurs, mais il faut bien faire la part des choses entre ces actifs, ces moyens de production passés et les choix qui souffrent à nous. Un point sur lequel je veux insister, c'est les temporalités. Nous devons décider aujourd'hui, dans les années qui viennent, en tout cas, les moyens de production vont arriver dans 5, 10 ou 15 ans selon les moyens dont on parle. Je crois que c'est l'objet d'un débat du 5 novembre. Ce sera l'occasion d'approfondir. Ils vont produire pendant des décennies et des décennies. C'est vraiment un paramètre qu'il faut avoir en tête. Les coûts, ce ne sont pas des choses qui sont définitives, axées et stabilisées une fois pour toutes. Lorsque nous parlons de coûts, il faut savoir de quoi nous parlons, du passé, du temps présent ou de ce qui est devant nous.

M. David PROTHAIS - Animateur

Très bien. Je vous remercie. Il est 20h10. Je ne voudrais pas trop déborder parce que nous avons déjà décalé d'un quart d'heure. On souhaitait que cette réunion soit relativement courte. Je vais passer la parole à JeanMichel STIEVENARD pour un mot de conclusion de cette rencontre.

M. JeanMichel STIEVENARD - CPDP

À défaut d'un mot de conclusion, un mot de clôture peut-être de cette séquence puisqu'il y en aura d'autres, vous l'avez compris. D'abord, merci. Merci aux intervenants, Madame, Messieurs. Ce n'était pas facile parce que nous vous donnons des contraintes absolument extraordinaires dans une pensée assez complexe et des recherches un peu longues que vous avez faites. Nous vous demandons de les résumer en 2 ou 3 minutes et c'est un peu frustrant, y compris lorsqu'on vous le demande. Merci aussi à vous toutes et à vous tous. Vous étiez 107 à vous être signalés à l'entrée. C'est important. Merci d'avoir pris quelques heures de votre temps malgré vos doutes, les doutes de certains, et d'accepter de débattre, d'approfondir cette question qui est posée par l'installation de nouvelles installations nucléaires à Gravelines.

Notre souci, à la CNDP, et dans la petite équipe que nous avons constituée, c'est de faire en sorte que votre parole soit entendue et que, comme nous le disons de manière très forte, votre parole ait du pouvoir. Vous avez fait un certain nombre de remarques qui nous interpelle pour la suite du débat. À un moment, vous nous avez dit « En fait, les EPR2, nous ne savons pas exactement ce que c'est, comment ça fonctionne ». C'est vrai, et en même temps, nous avons choisi de ne pas faire plusieurs... dix séances de présentation du projet, mais il nous faudra penser quand même à des séquences supplémentaires pour expliquer et réexpliquer comment fonctionne cette implantation qui est proposée. Il faudra que l'on y revienne. D'ailleurs, vous avez vu que la présence d'EDF dans la salle était là, était avérée, mais qu'en même temps, leur parole n'a pas été proposée, outre une petite interpellation sur les coûts. C'est un choix délibéré. Il est plus important d'entendre vos interpellations que d'apporter des réponses à vos questions. C'est un principe aussi de la CNDP. Il est plus important dans un débat public que le décideur soit éclairé par la parole des citoyens plutôt que les citoyens soient convaincus par la parole des décideurs. C'est un principe que nous essayons de tenir tant bien que mal, mais EDF a toute sa place dans le débat, bien entendu, et EDF devra aura des plages pour expliquer ses propositions et ses installations. D'ailleurs, vous l'avez déjà dit, Monsieur MÉNAGER, il y a une séquence qui a beaucoup interpellé aujourd'hui, même si elle n'était pas complètement prévue, mais nous savons bien que tout est dans tout, une séquence sur les coûts de réalisation, plus tard, les coûts de production et peut-être les coûts de consommation. Nous avons prévu, effectivement, vous avez raison, votre mémoire est bonne, le 5 novembre, nous aurons, à Gravelines, d'ailleurs, à la salle Vauban, une séance spécialement destinée à ce point. Là, bien entendu, vous aurez la parole de manière un peu forte.

Faut-il y croire, à ce débat ? Quelques-uns ont émis des doutes et ces doutes sont tout à fait légitimes. Encore que vous, vous dites que la décision a déjà été prise et que d'autres, comme vous, Madame, a dit « Non, finalement, la décision, il n'y a encore rien sur le papier qui a été décidé ». Vous pouvez prendre des paris, peut-être, mais nous pouvons prendre des paris plus sur l'avenir et ce n'est pas tout à fait notre objet. Ce qui est important, Monsieur, et Isabelle BARTHE a très bien rappelé le cadre réglementaire qui est le nôtre. Oui, nous demandons, et la CNDP l'a demandé officiellement, à ce que le calendrier des décisions soit pris et effectué dans le bon ordre et que, de ce point de vue, il manque des décisions politiques en amont de ce que nous faisons, du débat que nous organisons. Nous n'aurons de cesse que de le réclamer, que de l'exiger et j'espère de l'obtenir prochainement. Il n'en

reste pas moins que le débat public sur ce projet a été déclenché réglementairement et que nous devons le mener. Je ne suis pas certain que l'arrêter ferait avancer, d'une manière ou d'une autre, la réflexion. Apportons tous les arguments, les arguments de principe et les arguments de détail. Tout cela, nous les mettrons sur la table de la décision lorsque le moment sera venu.

Il y a des points sur lesquels nous débattons et où nous disons une prise de position, une réponse, on en reste là et on peut considérer que cela peut être insuffisant. Par exemple, Monsieur, vous avez dit « La production doit être proche des lieux de consommation. Les lieux de production et les lieux de consommation doivent être proches ». Vous l'avez dit, on vous a dit « Non, ce n'est pas comme ça que ça marche », mais finalement, qui a raison ? Nous avons constitué une cellule de clarification des controverses techniques. C'est un problème simple. Il suffit de regarder comment cela fonctionne. Je vous propose donc d'interpeller notre cellule de clarification, si mes collègues l'acceptent, d'interpeller cette cellule et puis, d'ici 15 jours, trois semaines, vous aurez une réponse simple et technique de dire c'est vrai qu'il faut être tout près des lieux de consommation ou alors ça n'a aucune importance, comme nous l'avons dit. De la même manière, un petit point qu'il nous faut quand même éclaircir, ce que vous nous avez raconté sur les bateaux qui venaient de débarquer, c'est une information que vous livrez au débat, que nous ne connaissons pas puisque nous ne connaissons pas tout, pardon, et qui mérite d'être regardé de plus près. Je pense que plus tard, et vous pouvez nous interpeller d'ailleurs par une question écrite, cela permettra de donner une réponse écrite et, bien entendu, nous reviendrons sur ce point.

Je voulais vous dire que le débat n'est pas fini. Il doit se continuer ne serait-ce que demain. Demain, c'est un autre point un peu technique, fondamental, et nous l'avons bien compris cet après-midi, sur les enjeux de formation et les enjeux d'emploi sur le territoire. C'est demain à Calais et nous aurons une prochaine réunion à Dunkerque sur l'économie locale, comment les entreprises locales peuvent bénéficier ou au contraire risquer de souffrir de ce chantier qui va arriver et comment elles peuvent se mettre en ordre de marche pour essayer d'en profiter. Ensuite, « Coûts et délais », nous l'avons rappelé à plusieurs reprises, c'est le 5 novembre.

Un dernier point, peut-être. Nous avons demandé à EDF de permettre aux citoyens d'en savoir un petit peu plus sur le fonctionnement de la centrale actuelle et de regarder le site sur lequel il est projeté d'installer ces nouveaux EPR. EDF a fait la proposition d'organiser des visites du site, si vous le voulez bien. Les dates sont rappelées. Il faut vous inscrire sur le site du débat. Quatre visites sont proposées pour une vingtaine de personnes à chaque fois. Pour l'avoir fait à plusieurs reprises, je pense que c'est une expérience qui est nécessaire, de bien comprendre comment cela va s'organiser dans le site et nous en apprenons à chaque fois. Je voulais vous rappeler simplement que le site internet est ouvert. Vous en avez l'adresse quelque part. Vous n'en avez pas l'adresse, mais vous la trouverez facilement. Nous organisons des mardis numériques qui commencent la semaine prochaine, je crois.

Dernier point. N'oubliez pas, mais depuis que vous vous fréquentez les débats publics, vous en avez l'habitude, les cahiers d'acteurs. Mettez-vous à deux ou trois, ou une association et commencez à écrire une interpellation officielle. Lors de la séance de clôture du débat, le 14 janvier, nous donnerons la parole à un certain nombre de rédacteurs de ces cahiers d'acteurs qui auront eu le temps d'approfondir leur réflexion. Voilà. Mesdames et Messieurs, je vous remercie d'avoir accepté ce quart d'heure supplémentaire et d'avoir accepté de participer à ce débat.

M. David PROTHAIS - Animateur

Bonne soirée à toutes et tous.